

CARTOGRAPHIE DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL

Rapport de recherche

EQUIPE DE RECHERCHE

Dr Papa Fara DIALLO Chercheur principal

Ababacar DIANKO, Analyste

JANVIER 2025

● TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	1
Liste des tableaux	1
Acronymes et abréviations	2
Avant propos	3
Résumé exécutif	4
Introduction	5
Contexte et justification de l'étude	5
Objectifs de la recherche	7
Méthodologie de la recherche	8
I. Définitions des contours conceptuels	9
1. Cartographie	9
2. Innovation.....	9
3. Initiatives.....	10
4. Démocratie	10
4.1. La démocratie représentative et la démocratie directe	11
4.2. La démocratie délibérative et la démocratie participative.....	11
5. Innovation démocratique.....	12
II. Les innovations démocratiques au prisme de la participation et de la représentation citoyenne	13
III. Les espaces d'innovations démocratiques	17
IV. L'innovation démocratique comme espace d'acquisition de compétences civiques et citoyennes	20
V. Analyse de quelques ressources médiatiques récentes sur les innovations démocratiques	22
Chapitre 1 : Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée	25
Chapitre 2 : Typologies des innovations démocratiques.....	27
Chapitre 3 : Impacts et efficacités des innovations démocratiques au Sénégal	62
Chapitre 4 : Défis et limites structurelles des innovations démocratiques au Sénégal	65
Chapitre 5 : Perspectives pour les innovations démocratiques au Sénégal.....	68
Conclusion et recommandations	70
Annexes	72
Annexe 1 : Note méthodologique.....	72
Annexes 2 : Guide d'entretien individuel.....	75
Références bibliographiques	78

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le nombre de répondants par région	31
Figure 2 : La répartition des enquêtés selon le sexe	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 . Principales différences entre la démocratie délibérative et la démocratie participative.....	14
Tableau 2 : La typologie des innovations démocratiques.....	36

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BCT/DGID : Bureau des Collectivités Territoriales de la Direction Générale des Impôts et Domaines
BSE : Budgétisation sensible à l'enfant
CADEG : Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance
C.E : Code Electoral
CEDEAO : Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CENA : Commission électorale nationale autonome
CFL : Commissions de fiscalité locale
CME : Conseil Municipal des Enfants
CMJ : Conseil Municipal des Jeunes
CNRA : Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel
CNRI : Commission nationale de réforme des institutions
CONASUB : Coalition Nationale pour le Suivi Budgétaire
DGID : Direction Générale des impôts et domaines
DicoPart : Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation
GoLD : Gouvernance Locale pour le Développement
HCJ : Haute Cour de Justice
IBP : International Budget Partnership
ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
NTS : Nouveau Type de Sénégalais
ODD : Objectifs de Développement Durable
OFNAC : Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OSC : Organisation de la Société Civile
PAMA : Programme de Modernisation de l'Administration
PASTEF : Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité
PGO : Partenariat pour un gouvernement ouvert
PLF : Projet de Loi de Finances
RAP : Recherche Action Participative
RGPH : Recensement General de la Population et de l'Habitat
SENUM : Sénégal Numérique SA
SNEEG : Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
TIC : Technologies de l'information et de la communication
USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International

● AVANT PROPOS



OUSSEYNOU GUEYE

Directeur Exécutif Polaris Asso

La démocratie sénégalaise traverse une période charnière. Après des décennies d'alternances pacifiques qui ont fait du Sénégal un modèle en Afrique de l'Ouest, le pays fait aujourd'hui face à de nouveaux défis : montée des inégalités, tensions politiques, fracture numérique, et demandes populaires croissantes pour plus de transparence et de redevabilité.

Pourtant, dans ce contexte exigeant, une dynamique se dessine : celle des innovations démocratiques. Partout sur le territoire, des citoyens, des organisations de la société civile, des collectivités locales et des institutions publiques expérimentent de nouvelles formes de participation et d'engagement civique. Ces initiatives – qu'elles reposent sur des pratiques endogènes, des outils numériques ou des dispositifs participatifs – témoignent d'une vitalité démocratique que ce rapport se propose de documenter et d'analyser.

Polaris Asso et la Fondation de l'Innovation pour la Démocratie (FIDEMO) ont souhaité mener cette cartographie pour identifier les pratiques participatives émergentes, comprendre leur impact sur la qualité de la gouvernance, et fournir aux décideurs publics des données probantes pour orienter les réformes. Au total, 34 innovations démocratiques déployées dans différents contextes sénégalais ont été recensées, à travers une enquête qualitative auprès de 42 acteurs clés répartis dans 14 régions du pays.

Ce rapport met en lumière le rôle central des jeunes – qui représentent 75% de la population sénégalaise – dans le renouvellement des pratiques démocratiques, tout en soulignant les disparités géographiques et de genre qui persistent. Il constitue pour Polaris Asso un outil stratégique de plaidoyer pour une gouvernance plus inclusive, plus transparente et plus proche des réalités citoyennes.

Je remercie chaleureusement Dr Papa Fara DIALLO et Ababacar DIANKO pour la rigueur et la qualité de leur travail de recherche.

Bonne lecture !



RÉSUMÉ EXÉCUTIF



● RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette étude dresse une cartographie des innovations démocratiques qui se sont manifestées au Sénégal au cours des dernières années. Ces innovations peuvent être regroupées sous plusieurs catégories, allant des initiatives de participation directe à l'utilisation de technologies numériques pour faciliter l'accès à l'information. L'enquête a fait ressortir plusieurs expériences novatrices en matière de démocratie au niveau national et local. Ces initiatives traditionnelles et modernes reflètent une dynamique de transformation de la gouvernance au Sénégal.

Au total, 34 innovations démocratiques actuellement développées et testées dans différents contextes au Sénégal sont répertoriées. La jeunesse constitue un segment important, représentant environ 75% de la population sénégalaise. Cette réalité démographique facilite l'adoption de nouvelles pratiques participatives qui répondent aux aspirations de cette tranche de la population. Les jeunes, souvent plus enclins à l'usage des technologies numériques, sont en mesure de catalyser les changements au sein des institutions politiques. Les disparités géographiques entre les zones urbaines et rurales jouent également un rôle significatif. L'enquête a ainsi révélé que les régions telles que Dakar, Thiés, Louga et Saint-Louis présentent une dynamique sociale et économique plus propice à la compréhension des innovations démocratiques, tandis que les zones rurales font face à des défis d'accès à l'information et aux ressources. Par ailleurs, il existe des disparités entre hommes et femmes en matière d'accès aux instances de décision, rendant indispensable la prise en compte des dimensions de genre dans les initiatives d'innovations démocratiques.

De plus, les structures sociales traditionnelles continuent d'exercer une influence prépondérante sur les comportements politiques, souvent en contradiction avec les aspirations modernes de la jeune génération. La mobilisation civique et l'éveil des consciences politiques chez les jeunes s'illustrent par des mouvements sociaux qui émergent de manière sporadique mais significative. Ces mouvements, souvent soutenus par les réseaux sociaux, traduisent un désir de changement et une volonté d'influencer le processus décisionnel.

Les OSC jouent également un rôle non négligeable, servant de catalyseurs pour l'engagement citoyen. Une telle configuration laisse entrevoir que les jeunes constituent une ressource essentielle pour les innovations démocratiques.

INTRODUCTION



● INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Le Sénégal se distingue par son engagement envers la démocratie et la gouvernance participative. Depuis l'indépendance, le pays a connu des transitions politiques significatives, marquées par des alternances pacifiques au pouvoir (2000, 2012 et 2024) et une forte implication de la société civile. Toutefois, à l'heure actuelle, la dynamique démocratique est mise à l'épreuve par plusieurs défis, notamment la montée des inégalités, les tensions politiques et les demandes populaires pour une plus grande transparence et responsabilisation des dirigeants.

La cartographie des innovations démocratiques offre une opportunité d'analyser les initiatives, projets et pratiques qui contribuent à renforcer la participation citoyenne dans la gouvernance.

Cela permet d'identifier les mécanismes innovants mis en place par les acteurs gouvernementaux, la société civile, les jeunes et les communautés locales pour favoriser l'inclusion et l'engagement. Ces initiatives peuvent inclure l'utilisation des technologies numériques pour faciliter l'accès à l'information, des plateformes de dialogue citoyen et des programmes de sensibilisation sur les droits et responsabilités des citoyens. Une démarche cartographique permettra également de visualiser la géographie des innovations démocratiques à travers les différentes régions du Sénégal. Cette dimension spatiale est cruciale, car elle met en lumière les disparités entre les zones urbaines et rurales en matière d'accès aux ressources démocratiques. En mettant en avant les régions les plus actives en matière d'innovations, on pourra mieux comprendre les facteurs qui favorisent ou entravent l'engagement citoyen et les pratiques démocratiques à différents niveaux. La cartographie facilitera par ailleurs le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises entre les acteurs impliqués dans les processus démocratiques. En identifiant les succès et les échecs des initiatives existantes, les parties prenantes seront mieux armées pour développer de nouvelles stratégies visant à renforcer la démocratie et à garantir une participation inclusive. Cela encouragera également la collaboration entre les différents acteurs, en favorisant un dialogue constructif autour des enjeux démocratiques.

Les innovations démocratiques émergent comme des réponses pertinentes aux défis contemporains auxquels font face les systèmes politiques à travers le monde. La littérature en sciences humaines et sociales semble montrer que la politique partisane suscite aujourd'hui méfiance et désaffection, tandis que le modèle représentatif est largement critiqué pour sa vision restrictive de la démocratie(1). La démocratie participative s'essouffle après trente ans d'innovation institutionnelle (conseils citoyens, budgets participatifs, conférences de consensus, débats publics) et les processus de marchandisation et de privatisation portés par le paradigme néolibéral renforcent la précarisation des modes de vie.

Dans le même temps, les initiatives citoyennes et les mouvements citoyens se multiplient afin d'expérimenter et de proposer une autre forme de gestion de la chose publique. Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest, se trouve à un carrefour décisif concernant ces pratiques démocratiques. Les récentes innovations, tant technologiques que participatives, ont émergé comme des réponses novatrices aux défis démocratiques contemporains auxquels fait face le pays. Ainsi, la présente recherche sur la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal se propose de documenter les initiatives traditionnelles et contemporaines innovantes de participation et d'engagement politique des citoyens. Dans un contexte national marqué par une santé démocratique progressivement retrouvée suite aux multiples restrictions de l'espace civique entre mars 2021 et mars 2024, l'enquête a permis de mettre en lumière de nombreuses initiatives permettant de renouveler les pratiques de gouvernance politique et de renforcer la participation citoyenne.

Ces « innovations démocratiques » visent à redonner du sens à l'engagement démocratique et encouragent de nouvelles formes d'action collective. Elles reposent sur une collaboration étroite entre différents acteurs : citoyens, ONG, gouvernements locaux et centraux, et institutions publiques en général. Une telle cartographie représente un outil stratégique pour le plaidoyer et l'élaboration de politiques publiques au Sénégal. Elle permettra de fournir des données probantes et des recommandations concrètes aux décideurs afin d'orienter les priorités en matière de réformes démocratiques. En s'appuyant sur ces efforts, avec une documentation solide et une compréhension fine du paysage des innovations démocratiques, nous pouvons contribuer à renforcer la résilience et la vitalité de la démocratie au Sénégal.

Dans ce sens, ce rapport d'étude explore les caractéristiques sociodémographiques, propose une typologie des innovations démocratiques, analyse leurs impacts ainsi que les défis et perspectives attachés à ces innovations.

¹ Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, Paris, 2006.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE



● OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette recherche est d'abord de montrer que les initiatives recensées ne sont pas déconnectées des réalités contemporaines, mais au contraire, qu'elles offrent une base solide pour redéfinir et adapter la participation démocratique à l'échelle locale et nationale. La cartographie aidera à identifier les organisations, institutions et initiatives locales qui innovent dans le domaine de la gouvernance participative, en impliquant activement les jeunes, et à proposer des pistes pour renforcer et diffuser ces innovations. Plus généralement, il s'agira de réaliser une cartographie exhaustive des innovations démocratiques au Sénégal en identifiant les pratiques participatives émergentes, notamment celles qui s'appuient sur les outils numériques, les industries culturelles et créatives, le sport et d'autres formes d'engagement plébiscitées par la jeunesse et les femmes. Cette cartographie visera à fournir une vue d'ensemble des initiatives locales qui contribuent à renforcer la participation citoyenne et la transparence démocratique.

Plus spécifiquement, il sera question de :

- Identifier et documenter les initiatives locales
- Analyser les pratiques endogènes de gouvernance et de participation citoyenne
- Comprendre l'impact de ces innovations sur la participation citoyenne et la qualité de la gouvernance participative

¹ Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, Paris, 2006.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE



● MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

L'approche méthodologique retenue est celle de la recherche-action participative (RAP). Cette méthodologie met l'accent sur une cartographie des différentes formes d'innovations démocratiques actuellement développées et testées dans différents contextes au Sénégal. Au-delà, il interroge le rôle des institutions nationales, et particulièrement celui des acteurs du développement, dans le soutien et la structuration d'une communauté apprenante de pratiques démocratiques. L'étude adopte une approche qualitative visant à explorer en profondeur les perceptions et expériences des acteurs impliqués dans les initiatives démocratiques au Sénégal. Ainsi, un échantillon a été constitué, comprenant 03 participants par régions, totalisant 42 entretiens. Les participants seront sélectionnés en fonction de leur implication dans des projets d'innovations démocratiques et de leur diversité sociale et géographique.

Trois principaux outils de collecte de données sont employés : D'une part, des entretiens individuels, des entretiens semi directs (téléphoniques) et indirects par questionnaire via Google forms ont été réalisés pour recueillir des récits personnels et des réflexions sur les expériences vécues en matière d'innovations démocratiques. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits pour faciliter l'analyse. D'autre part, des focus groups ont été organisés : un groupe de discussion en ligne avec des acteurs de la société civile au niveau national et un groupe de discussion en présentiel à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, regroupant des étudiants et des enseignants-chercheurs. Ces discussions ont permis d'approfondir les dynamiques collectives et de générer des échanges riches sur les innovations démocratiques au Sénégal. Les données qualitatives recueillies ont été analysées selon une approche thématique. Les transcriptions des entretiens et des focus groups ont été examinées pour identifier des thèmes récurrents, des motifs et des idées innovantes en lien avec les dynamiques démocratiques.

Cette méthodologie hybride, centrée sur l'interaction et le dialogue, ambitionne d'offrir une compréhension enrichie des innovations démocratiques et à valoriser les voix des acteurs impliqués dans le processus.

I. DÉFINITIONS DES CONTOURS CONCEPTUELS

Il convient de définir d'abord ce qu'il convient d'entendre par les notions de cartographie, d'innovation, de démocratie et d'innovation démocratique.

1. Cartographie

En sciences sociales, la cartographie peut être définie de manière extensive comme un processus de représentation visuelle et d'analyse spatiale des données sociales, politiques, économiques, culturelles etc. Cette représentation cartographique permet de mieux comprendre les relations et les dynamiques qui existent entre les différents phénomènes sociaux et spatiaux. La cartographie est un outil puissant pour explorer et analyser les relations spatiales dans un large éventail de domaines, de la sociologie à l'économie en passant par la géographie humaine. Elle permet de mieux comprendre les dynamiques sociales qui façonnent notre monde et contribue à éclairer les décisions politiques, sociales et économiques.

2. Innovation

En science politique, l'innovation désigne l'introduction de nouvelles idées, pratiques ou institutions dans le domaine politique et gouvernemental, dans le but d'améliorer l'efficacité, la légitimité ou la qualité de la gouvernance démocratique. Cela peut inclure des réformes institutionnelles, des changements de politiques publiques, l'adoption de nouvelles technologies pour la participation citoyenne, ainsi que des initiatives visant à promouvoir la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption. L'innovation (politique) peut émerger de divers acteurs, y compris les gouvernements, la société civile, les partis politiques, les organisations internationales et les citoyens eux-mêmes, et elle joue un rôle essentiel dans l'évolution et le renforcement des systèmes démocratiques ou mieux encore, l'adoption de nouvelles idées, pratiques ou institutions qui modifient la manière dont le pouvoir est exercé, les politiques sont formulées et mises en œuvre, et les processus politiques fonctionnent. L'innovation politique peut prendre diverses formes telles que de nouvelles politiques publiques, de nouveaux modes de gouvernance, de nouveaux moyens de participation citoyenne et l'utilisation de nouvelles technologies pour renforcer la démocratie et améliorer la gouvernance. L'innovation politique est souvent motivée par le désir d'améliorer l'efficacité, la légitimité et la responsabilité du gouvernement, ainsi que de répondre aux défis émergents dans la société.

3. Initiatives

L'initiative peut être définie comme la capacité à évaluer et à initier des choses de manière indépendante. C'est l'élan de passer à l'action et de prendre des décisions sans avoir besoin de motivation ou de guidance externe. Les acteurs qui prennent l'initiative sont proactifs ; ils n'attendent pas que les circonstances dictent leurs actions. Au lieu de cela, ils recherchent activement des opportunités pour contribuer, résoudre des problèmes et améliorer des situations. Appliquer à la démocratie, prendre l'initiative peut se manifester de différentes manières, comme proposer de nouveaux projets, suggérer des améliorations aux processus existants ou se porter volontaire pour des responsabilités supplémentaires.

4. Démocratie

La démocratie apparaît comme un système politique dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, généralement par le biais d'élections libres et équitables, et où les droits des individus sont protégés. La démocratie implique également la participation citoyenne, le respect de l'État de droit et la séparation des pouvoirs. Dans cette perspective, la démocratie, est, pour reprendre la formule de Abraham Lincoln « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Dans sa définition la plus extensive, c'est un système politique dans lequel la gestion du pouvoir implique la participation citoyenne dans la prise de décision politique, généralement à travers des processus tels que les élections libres et équitables, les délibérations publiques, la liberté d'expression et d'association, ainsi que la protection des droits individuels et collectifs. Dans une démocratie bien fonctionnelle, les principes sus-évoqués comme des marqueurs interagissent de manière dynamique pour promouvoir la liberté, l'égalité, la justice et le progrès social. Cependant, il convient de noter que les démocraties peuvent varier en fonction de leurs contextes historiques, culturels et institutionnels, et qu'elles sont souvent confrontées à des défis tels que la corruption, les inégalités, les tensions ethniques et les menaces autoritaires.

On peut identifier deux types de définitions de la démocratie(2):

- d'une part, il y a **les démocraties dites substantielles**. Celles-ci se caractérisent par un système garantissant un ensemble de valeurs et de droits fondamentaux.
- et d'autre part, il y a **les démocraties dites formelles ou procédurales**. Celles-ci se caractérisent par un système qui assure la production de bonnes décisions, parce qu'elles sont prises au terme d'une délibération authentique et non par des marchandages ou des compromis entre des intérêts en conflit. Il convient également de revenir d'une part sur le lien entre la démocratie représentative et la démocratie directe et d'autre part le lien entre la démocratie délibérative et celle participative.

² Jon Elster & Arnaud Le Pillouer, *A quoi servent les élections ?*, Paris, PUF, 2013, p. 50.

4.1. La démocratie représentative et la démocratie directe

La démocratie représentative s'oppose à la démocratie directe, dans laquelle c'est le peuple qui prend lui-même les décisions. **La démocratie représentative**, appelée aussi démocratie « délégative », est l'une des formes de démocratie dans laquelle les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus à qui ils délèguent leurs pouvoirs. Ces élus, qui représentent la volonté générale, votent la loi et contrôlent éventuellement le gouvernement. C'est la forme contemporaine de démocratie la plus répandue. La démocratie directe est donc un régime politique dans lequel les citoyens exercent ainsi directement le pouvoir, sans l'intermédiaire de représentants. Initialement équivalente au concept de démocratie depuis l'antiquité grecque, la qualification progressive des régimes représentatifs comme démocraties a conduit parfois à l'usage du qualificatif « direct » pour distinguer techniquement les pratiques qui se rapprochent de l'expérience du siècle de Périclès. Appliquée au seul secteur économique, la démocratie directe est souvent appelée autogestion.

4.2. La démocratie délibérative et la démocratie participative

La démocratie délibérative et celle participative sont deux concepts que l'on mélange souvent. Ces deux systèmes visent à inclure les citoyens dans la prise de décisions et à renforcer la transparence. La démocratie délibérative comme la démocratie participative sont deux concepts qui donnent aux citoyens une place centrale. Les deux systèmes sont construits sur l'inclusion des citoyens à la vie politique, leur donnant l'occasion de faire entendre leur voix et de peser sur la manière dont leur communauté est gouvernée. Cependant, la ressemblance s'arrête là. En bref, si la démocratie participative vise à donner aux citoyens les moyens d'agir, la démocratie délibérative est axée sur la discussion et le débat entre les citoyens et les autres parties prenantes. Alors que la participation se concentre sur les actions elles-mêmes, la délibération se concentre sur le processus décisionnel qui précède l'élaboration des politiques. La démocratie délibérative trouve son origine dans la théorie politique plus générale selon laquelle les décisions politiques doivent résulter d'un débat juste et raisonnable entre les citoyens. Dans leur ouvrage *Deliberative Democracy Handbook* (2005), Gastil et Levine indiquent que « la démocratie participative confère aux citoyens une influence accrue sur la gouvernance en faisant participer des individus de toute race, toute classe, tout âge et toute appartenance géographique à des délibérations qui affectent directement les décisions publiques ». Elle désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. Elle trouve son fondement dans les lacunes que certains attribuent à la démocratie représentative (entre autres Parlement non représentatif de la diversité de la société, éloignement des élus du terrain et de la réalité quotidienne, sentiment pour les citoyens de ne pas être compris des politiciens, méfiance envers la personne politique, faiblesse des contre-pouvoirs, augmentation de l'abstention...). La démocratie participative invite à s'interroger sur la représentativité des citoyens participant aux débats et témoigne de la nécessité de réfléchir sur l'avenir de la démocratie.

TABLEAU 1. PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

STRUCTURE	NOMBRE DE PARTICIPANTS	Type de participation	Méthode de sélection des participants
Démocratie délibérative	Des groupes de personnes relativement réduits (mais représentatifs), car il est difficile de mener des délibérations approfondies quand les participants sont trop nombreux.	La délibération, qui exige que les participants soient bien informés sur un sujet et prennent en compte différentes perspectives afin d'arriver à un jugement public (et non une opinion) à la question « Sur quels éléments existe-t-il un fort consensus entre nous ? ».	En général, un échantillonnage combinant sélection aléatoire et stratification afin d'assembler un groupe qui soit représentatif de la population, qui soit capable de tenir compte de différents points de vue et qui soit préservé de toute surreprésentation de puissants groupes d'intérêts.
Démocratie participative	Un grand nombre de personnes, idéalement tous ceux qui sont concernés par une décision particulière. L'objectif est de couvrir une population large.	Une plus grande participation, dans tous les aspects de la politique, de tous les citoyens qui choisissent de s'impliquer ; la diversité des possibilités de contribution est recherchée et encouragée.	Participation de tous les volontaires, afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de prendre part.

Source : : OCDE, *Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques*, 2020

5. Innovation démocratique

Il existe aujourd'hui une nécessité d'interroger, de problématiser et de déconstruire ce terme polysémique, galvaudé par des usages multiples : la notion d'innovation démocratique est mobilisée à la fois par les acteurs associatifs, les élus, des *think tanks* et des bureaux d'études et organismes de conseil pour caractériser le monde associatif. Cette invocation du terme d'innovation démocratique émerge dans un contexte de forte précarisation des associations poussées à se réinventer pour survivre. Cela dit, on peut souligner que l'innovation renvoie à une créativité qui s'ancre toujours dans des manières de faire sédimentées et instituées. Comme le souligne A. A. C. D., une chargée de projet interrogée en ces termes :

« Dans le contexte sénégalais actuel, les innovations démocratiques peuvent être définies comme des approches novatrices, qui combinent des outils traditionnels et modernes pour renforcer la participation citoyenne, améliorer la transparence des institutions, et rendre la gouvernance plus inclusive et adaptée aux besoins locaux ».

L'innovation est donc toujours une forme de reconfiguration du passé, de recyclage, de remodelage, de décalage par rapport à l'institué. Si le terme d'innovation a longtemps été appréhendé à travers le prisme de l'innovation « sociotechnique », puis de l'innovation « sociale³ », en quoi, alors, une innovation peut-elle être démocratique ? Pourquoi y adjoindre l'adjectif « démocratique » ? Loïc Blondiaux⁴ définit la démocratie comme un idéal reposant sur trois dimensions complémentaires : l'égalité possible pour chaque citoyen d'influencer la décision collective, un ensemble de droits et de normes qui sont à la source de la souveraineté populaire et, enfin, un état de la société comprenant les actions collectives menées par les citoyens pour agir ensemble, faire reconnaître leurs revendications, voire construire des alternatives concrètes. On peut ainsi appréhender, de manière large, l'innovation démocratique comme toute pratique ou idée qui contribue à l'amélioration ou à l'approfondissement de la démocratie. L'innovation démocratique désigne toute méthode, outil ou processus permettant de rendre la vie démocratique plus transparente, participative et collaborative, comparé au fonctionnement classique de nos institutions et de nos organisations. L'innovation démocratique englobe les efforts délibérés pour repenser et restructurer les processus et les institutions démocratiques afin de répondre aux défis contemporains et d'améliorer la qualité de la démocratie. En somme, l'innovation démocratique représente une approche dynamique et évolutive pour revitaliser la démocratie, en s'adaptant aux besoins changeants de la société et en intégrant les meilleures pratiques et technologies disponibles.

II. Les innovations démocratiques au prisme de la participation et de la représentation citoyenne

Biléou Sakpane-Gbati⁵ explore la question de la démocratie en Afrique, en se basant sur l'assertion d'Abraham Lincoln que la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». L'auteur analyse les crises politiques, sociales et institutionnelles qui ont marqué l'histoire africaine, soulignant les nombreux coups d'État et les échecs dans la construction de véritables démocraties, notamment dans les pays francophones. Il montre que les années 1990 sont marquées par l'introduction du multipartisme et des conférences nationales censées favoriser la transition démocratique. Cependant, ces réformes ont souvent été compromises par le despotisme, les discours haineux et la radicalisation des régimes en place. Ensuite, l'auteur rejette l'idée selon laquelle l'Afrique serait « inapte » à la démocratie en raison de ses barrières culturelles. Il rappelle que, historiquement, les sociétés africaines, organisées en royaumes, avaient déjà des structures de participation populaire, similaires aux systèmes monarchiques parlementaires. Le problème majeur serait l'héritage colonial, marqué par des divisions ethniques exploitées par les élites postcoloniales.

³ Klein J.-L., Laville J.-L., Moulaert F. *L'innovation sociale*, Érès, Toulouse, 2014.

⁴ Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, Le Seuil, Paris, 2008.

⁵ Biléou Sakpane-Gbati., « La démocratie à l'africaine. Dialogues pour réinventer la démocratie », *Revue internationale d'Éthique sociétale et gouvernementale*, Vol. 13, n°2, 2011.

L'auteur constate que l'Afrique a échoué à construire des nations véritablement unies et que les élections continuent d'être marquées par le tribalisme. Toutefois, des progrès notables sont observés, notamment à travers l'adoption de textes internationaux comme la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG). Et pour finir, l'auteur examine les mutations internes et le rôle de la communauté internationale dans le processus de démocratisation en Afrique. Il souligne l'importance de bâtir des institutions fortes, d'organiser des élections transparentes, de moraliser la vie politique et de promouvoir l'alternance. Il conclut en appelant la communauté internationale à soutenir ce processus tout en respectant les droits des peuples africains à disposer d'eux-mêmes.

Le titre de l'ouvrage de Loïc Blondiaux intitulé « **Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative** » (2008) pourrait évoquer une chronique des mutations de la démocratie, de ses origines à nos jours, sur le modèle du désormais célèbre « nouvel esprit du capitalisme »⁶. Il n'en est pourtant rien. L'ambition de l'auteur est au contraire tournée vers le futur de nos systèmes démocratiques. Ce nouvel esprit c'est celui qui naît depuis quelques années, d'un double mouvement : la critique quasi omniprésente de la démocratie représentative et l'émergence diffuse de nouvelles pratiques de démocratie participative, locales le plus souvent. L'auteur plaide pour une valorisation de ces formes de participation, seules à même d'offrir une réponse adéquate aux défauts du fonctionnement démocratique actuel, pourvu qu'elles ne reproduisent pas, précisément, les mêmes écueils (en premier lieu, la confiscation du débat par une minorité de participants). Pourtant, plus qu'un simple plaidoyer, l'ouvrage s'attache tout d'abord à retracer les déboires de la notion de participation politique en France depuis les années 1960. Il traite ensuite des différentes conceptions de celle-ci et de trois de ses récentes mises en œuvre concrètes, avant d'énoncer les critiques pouvant s'adresser à ce type de dispositif, de façon à mieux défendre enfin les « raisons d'espérer » concernant la démocratie participative. Tout commence par un simple constat: alors que de nouveaux modes d'expression de la société civile ne cessent d'apparaître (blogs, forums, journalisme participatif...), les formes classiques de participation semblent au contraire aller à l'encontre d'une revitalisation possible de la démocratie. Face à cette situation déroutante, l'auteur se propose de dresser un bilan des raisons du retour de l'idée de démocratie participative aussi bien en France qu'à l'étranger depuis une vingtaine d'années. Comme le montre Bernard Manin⁷, le gouvernement représentatif tel qu'élaboré au XVIIIe siècle ne prévoit pas la participation des citoyens hors des périodes électorales. Celle-ci n'est réellement mise en avant qu'à partir des années 1960 aux Etats-Unis mais également en France, à travers des courants de la gauche non communiste ainsi que des expériences locales (groupes d'action municipaux, comités de quartier...). Un renouveau de ces pratiques a lieu dans les années 1990, porté plutôt par une dynamique « descendante » : en France, la loi d'orientation de 1991 définissant les fondements de la politique de la ville pose, par exemple, le principe d'une consultation préalable avec les habitants pour toute opération modifiant les conditions de vie dans les quartiers. Entre 1992 et 2002 plusieurs textes instaurent de même l'idée d'une consultation des habitants jusqu'à l'emblématique loi dite de « démocratie locale » en 2002.

⁶ Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Celle-ci rend obligatoire la présence de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Autant de mesures qui pour l'auteur, posent des principes dénués de véritable contenu ; rien n'oblige en effet le pouvoir à tenir compte des avis produits. A l'échelle internationale, des expériences relativement comparables sont menées. L'Union Européenne émet quelques propositions, telles que celle du traité de Lisbonne de 2007 d'encourager « un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives de la société civile ».

Dans le *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation* (DicoPart, 2ème édition, 2022), Sixtine Van Outryve, dans sa contribution intitulé « Gilets jaunes (démocratie directe) 8 », montre que sur la base d'une critique du gouvernement représentatif comme mode d'exercice du pouvoir qui anime le mouvement des Gilets jaunes dès ses débuts, de nombreux groupes locaux ont traduit leurs aspirations démocratiques par des mécanismes et pratiques organisationnelles de démocratie directe. Génériquement, la démocratie directe consiste en l'exercice direct du pouvoir par le peuple, sans intermédiaires. Ce terme recouvre néanmoins différentes conceptions et réalités politiques : des référendums (d'initiative citoyenne, partagée ou gouvernementale), initiatives législatives citoyennes ou town meetings dans le cadre du gouvernement représentatif, aux assemblées populaires qui se développent spontanément lors des mouvements de luttes ou d'occupation des places, en passant par la proposition communaliste d'exercice direct du pouvoir par des assemblées populaires locales. Il s'agit ici de présenter les différentes formes qu'a pu prendre la démocratie directe dans les divers groupes de Gilets jaunes. A l'image du mouvement, ces formes sont hétérogènes et font l'objet de tensions : assemblées délibératives locales organisées spontanément ou en réaction au pouvoir, assemblées non-générales davantage orientées vers l'action.

Guillaume Gourgues et Guillaume Petit⁹ montrent que l'originalité du terme de dispositifs participatifs est d'avoir été largement élaboré puis stabilisé par les recherches portant sur la démocratie participative. Il s'agit donc d'une sorte de labellisation académique permettant de créer une cohérence d'ensemble entre une diversité de cas d'études et de retracer des généalogies au sein d'expériences proches. Par exemple, établir le budget participatif comme étant un dispositif participatif actuellement observable permet d'en comprendre les évolutions en remontant jusqu'aux premières inventions brésiliennes des années 1970, sans pour autant que celles-ci n'aient été pensées initialement par leurs instigateurs comme un « dispositif » reproductible. Dans la littérature scientifique francophone, l'usage du terme de « dispositifs participatifs » se stabilise au début des années 2000. Son utilisation est d'abord descriptive. Le terme vient servir un usage pratique pour les analystes : il permet de désigner ce que produisent les autorités publiques lorsqu'elles choisissent de faire participer toute ou partie d'une population. En France, un numéro de la revue *Politix*, publié en 2006, assoit le terme et ouvre une période durant laquelle il s'impose dans la littérature scientifique (« Dispositifs participatifs », 2006).

7

8

7 Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

8 Sixtine Van Outryve « Gilets jaunes (démocratie directe) », In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)*. GIS Démocratie et Participation, 2022.

Camille Morio quant à elle montre dans sa contribution intitulé « Droit de la participation », publié en 2022 dans le Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, que parmi les textes officiels, il n'existe pas un corpus général dédié à la participation. Les règles relatives à l'implication des personnes non élues dans la prise de décision publique sont dispersées entre plusieurs supports (principalement Code général des collectivités territoriales, Code des relations entre le public et l'administration, Constitution, Charte de l'environnement, Code de l'urbanisme, Code de l'environnement) et chaque support emploie des appellations différentes (principalement « association », « consultation », « participation », du public, de toute personne, ou des électeur-rices selon les cas). La segmentation de la recherche juridique explique quant à elle que les normes précitées soient encore rarement pensées comme un tout. Les travaux relatifs à la participation se divisent entre plusieurs champs : droit constitutionnel, droit des collectivités territoriales, droit administratif général et droits de l'environnement ou de l'urbanisme. Analysés dans leur ensemble, ces textes et travaux recouvrent des dispositifs tant consultatifs, comme le débat public, que décisionnels, comme le référendum national et le référendum local. Aussi l'expression « droit de la participation » peut-elle s'entendre comme synonyme de « droit de la démocratie participative », « démocratie participative » étant entendue au sens large de « tout ce qui, dans la vie politique des démocraties contemporaines, ne relève pas strictement de la logique du gouvernement représentatif » (Blondiaux, 2008). Le développement des expériences de démocratie participative met à l'épreuve le corpus juridique français.

L'adaptation s'y dispute aux forces de résistance qui animent ce corpus. Il en résulte un droit peu cohérent, oscillant entre sur-encadrement et sous-encadrement. Cette situation paradoxale n'a toutefois rien d'inéluctable, et plusieurs points d'entrée sont susceptibles de conduire à un droit cohérent de la participation.

Dans un article intitulé « Les innovations démocratiques de la gouvernance métropolitaine dans la région d'Ottawa »¹⁰, Caroline Andrew explore l'idée de la gouvernance métropolitaine dans la région d'Ottawa à l'aide du concept d'innovation démocratique de Smith (2009) dont il dit qu'elles augmentent et approfondissent la participation citoyenne dans le processus de prise de décision politique. J'ai choisi cette perspective, car je considère qu'évaluer des institutions selon leur capacité de promouvoir la participation citoyenne permet de bien situer la gouvernance métropolitaine par rapport à la planification et à la participation. Pour la planification territoriale, il s'agit d'analyser son organisation institutionnalisée par le gouvernement de l'Ontario et opérationnalisée par la Ville d'Ottawa. Du côté de la participation, il y a une institutionnalisation par la Ville d'Ottawa et des institutionnalisations par des groupes communautaires. Nous situons la contribution de Smith par rapport à d'autres auteurs sur la démocratie, notamment les auteurs de la démocratie délibérative. Nous expliquons ensuite ses six critères pour évaluer s'il y a innovation démocratique : l'inclusivité, un contrôle populaire, un jugement réfléchi, la transparence, l'efficacité et la transférabilité.

⁹ Gourgues G., Petit G., « Dispositifs participatifs », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de Participation*, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation, 2022.

¹⁰ Caroline Andrew « Les innovations démocratiques de la gouvernance métropolitaine dans la région d'Ottawa », in Olivier Roy-Baillargeon et Michel Gariépy (dir.) *Gouvernance et planification collaborative. Cinq métropoles canadiennes*, Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 165-183.

Ensuite, nous retraçons différents moments de la planification et de la participation pour conclure sur le potentiel de la gouvernance métropolitaine à Ottawa quant à sa capacité d'incorporer les innovations démocratiques.

III. LES ESPACES D'INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Tant dans le débat public que dans les recherches académiques, les associations sont perçues comme des laboratoires et des écoles de démocratie, des espaces d'apprentissage de compétences civiques et sociales. Pour Alexis de Tocqueville¹¹, en démocratie, la science de l'association est une science mère. L'association, dotée d'une puissance morale, apparaît comme un levier privilégié pour mettre en œuvre l'idéal d'égalité des conditions en créant des liens de réciprocité et en subordonnant la diversité des intérêts particuliers à l'action collective contre le fléau croissant de l'individualisme. Tocqueville préconisait ainsi le renforcement de la société civile à travers les associations pour lutter contre le « despotisme doux » de l'État par lequel les citoyens, dépossédés de leur pouvoir d'agir, se trouvent sous la tutelle du gouvernement comme instance exclusive d'encadrement de la vie sociale. Dans le sillage de Tocqueville, des sociologues tels que Robert Putnam¹² ont éclairé la manière dont la qualité de vie en société et le degré d'efficacité des institutions sociales dépendent largement du degré d'engagement civique dans les associations. Putnam analyse la correspondance entre la performance institutionnelle des gouvernements locaux et le dynamisme de la « communauté civique », c'est-à-dire la vitalité des relations de solidarité et de coopération. Il souligne à quel point la densité de la vie associative constitue un facteur clé dans le renforcement de cette communauté civique en montrant que les associations sont des espaces privilégiés de production de capital social, c'est-à-dire de réseaux horizontaux de réciprocité et de confiance entre les individus, d'échanges interpersonnels formels et informels se distinguant des modes d'organisation verticaux et hiérarchiques¹³.

Babacar Guéye dans son article intitulé « la démocratie en Afrique : succès ou résistances »¹⁴ montre quant à lui que le début des années 1990 marque l'entrée de l'Afrique dans une nouvelle vague de transition démocratique. Ce processus a abouti à l'adoption, dans presque tous les pays africains, de nouvelles constitutions consacrant une démocratie dont la reconnaissance du pluralisme, de l'opposition politique ainsi que la proclamation de droits et libertés sont les traits fondamentaux. Ce renouveau démocratique est également marqué par la construction progressive de l'État de droit et l'organisation d'élections disputées débouchant sur une alternance dans plusieurs pays.

¹¹ A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Garnier Flammarion, Paris de [1840], 1981.

¹² R. D. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, New York, 2000.

¹³ J.-L. Thiébault, « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, no 3, vol. 10, 2003, p. 341-355.

¹⁴ Babacar Guéye, « La démocratie en Afrique : succès ou résistances », *Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, 2009/2 n° 129, p. 5-26.

Des progrès significatifs ont certes été réalisés par de nombreux pays africains, mais des obstacles subsistent. Des élections mal préparées ou manipulées débouchent sur des violences bloquant le processus démocratique et le dialogue entre les acteurs politiques. Pour se maintenir au pouvoir, certains chefs d'État modifient la Constitution ou instrumentalisent certaines institutions (notamment l'Assemblée parlementaire), remettant ainsi en cause le principe de la séparation des pouvoirs. De même, la persistance des conflits armés et la résurgence des coups d'État dans certains pays minent la transition démocratique. L'article mentionne que certains dirigeants africains se maintiennent au pouvoir en modifiant la Constitution ou en manipulant des institutions telles que l'Assemblée parlementaire. Cette pratique affaiblit le principe de séparation des pouvoirs et met en péril la transition démocratique. Toutefois, bien que cette observation soit exacte, elle pourrait être approfondie en tenant compte de l'impact des innovations démocratiques dans la résistance à ce type de manipulation. Par exemple, les médias et les nouvelles technologies de l'information (TIC) jouent un rôle clé dans la dénonciation de ces abus. Les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les médias en ligne permettent aujourd'hui de mieux surveiller et documenter ces pratiques, contribuant ainsi à une pression internationale et locale accrue sur les régimes qui tentent de contourner les processus démocratiques. Cependant, il existe aussi des risques : ces mêmes outils sont parfois utilisés pour propager de la désinformation ou légitimer ces régimes.

Alassane Dia, dans son article intitulé « Plaidoyer pour la continuité de l'alternance démocratique au Sénégal »⁽¹⁵⁾, étudie les innovations démocratiques et la manière dont elles sont mises en avant et soutenues surtout avec les technologies numériques. Ils explorent comment ces avancées contribuent-elles dans l'amélioration de la transparence, dans l'élargissement de la participation citoyenne ainsi que dans le renforcement de la gouvernance. L'article met également l'accent sur les défis et les risques que la démocratie peut encourir avec ces innovations en montrant le rôle primordial des médias pour l'équilibre de ces enjeux et pour informer les citoyens. Ils mentionnent les risques qui sont liés aux innovations démocratiques en particulier la désinformation ainsi que la manipulation de l'opinion publique. Certains médias soulignent également l'apport des algorithmes utilisés par certaines plateformes au niveau des médias sociaux, qui, en cherchant à maximiser l'engagement, peuvent risquer d'amplifier les discours extrêmes et restreindre les perspectives. Cette dynamique limite la capacité des démocraties modernes à garantir une information précise et équilibrée, ce qui nuit à la qualité de la participation citoyenne. L'article met en avant des préoccupations légitimes sur l'impact des technologies numériques sur la démocratie, alors qu'une analyse plus approfondie de ces questions éthiques et des solutions proposées dans la littérature aurait été beaucoup plus bénéfique.

Dans les Cahiers de l'action n° 53 de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), publié en mars 2019, les auteurs montrent que la vie associative en France est un phénomène important par son ampleur et par son ancrage historique. Espaces privilégiés des dynamiques d'engagement, d'emploi et de citoyenneté, les associations constituent l'armature démocratique des territoires.

¹⁵ Alassane Dia, *Plaidoyer pour la continuité de l'alternance démocratique au Sénégal*, Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2018, p. 215-227. <https://books.openedition.org/putc/789>.

Elles sont néanmoins bousculées par les enjeux de l'adaptation au changement climatique, les mutations du salariat, les transformations de l'action publique ou le renouvellement des formes et des ressorts de l'engagement.

Ce numéro des *Cahiers de l'action* propose de donner la parole à des collectifs cherchant à accompagner ces mutations à travers des formes d'innovation démocratique. Celles-ci sont ancrées dans l'action de chacune de ces associations mais participent, de manière plus générale, à des questionnements communs à l'ensemble du champ. Les contributions des coordinatrices Maïté Juan et Mathilde Renault-Tinacci, de Chantal Bruneau et de Jean-Louis Laville concourent à rendre explicite cette mise en perspective historique et sociologique. En évoquant des secteurs (sport, droits des femmes, culture, etc.) et des territoires variés (DROM, Hauts-de-France), ce numéro permet aussi d'identifier des leviers de cette « innovation démocratique » souvent synonymes de renouvellement des pratiques ou des outils. Mais il souligne également la permanence de l'attachement à la participation et à l'ancrage territorial pour solidifier l'action associative en soignant la relation démocratique.

Dans un rapport technique de l'Agence Française de Développement¹⁶, les auteurs montrent que de nombreuses initiatives cherchent à renouveler les pratiques de gouvernance politique et à renforcer la participation citoyenne dans un contexte mondial marqué par un recul démocratique. Ces « innovations démocratiques » visent à redonner du sens à l'engagement démocratique et encouragent de nouvelles formes d'action collective. Elles reposent sur une collaboration étroite entre différents acteurs : citoyens, ONG, gouvernements locaux et centraux, et institutions publiques en général. En réalité, s'il existe des innovations majeures en matière d'observation électorale, c'est bien parce que les défaillances, fragilités et limites de la démocratie au début du XXI^e siècle se manifestent avant tout dans son champ à la fois le plus visible et peut-être le moins démocratique : la compétition électorale organisée par des partis et financée – le plus souvent – par des fonds privés. Plus largement, certaines Civic tech emblématiques sont nées d'une forme d'extension du domaine de l'observation électorale, bien au-delà du champ classique de l'examen du bon déroulement des procédures de vote. Les élections sont donc l'une des matrices principales de la première génération des innovations démocratiques. Si la tendance actuelle est davantage à l'exploration des formes du gouvernement ouvert, les innovations de suivi des élections ont créé certains des outils innovants les plus utilisés dans les domaines de la Civic tech et du gouvernement ouvert. Émergeant face à des besoins sociaux insatisfaits, les associations, ces « actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun¹⁷ », questionnent les rapports entre politique et économie en constituant non seulement des leviers d'expression, de revendication et de lutte pour la reconnaissance, mais aussi des espaces d'élaboration de services d'utilité sociale et de construction d'alternatives concrètes.

¹⁶ AFD, *Les innovations démocratiques des pratiques « à bas bruit » pour un nouvel agenda de co-développement*, Rapport technique n° 75, juin 2024.

À cet égard, elles peuvent être appréhendées comme des viviers potentiels de réinvention démocratique. A l'heure de la « start-up nation » et du succès du modèle entrepreneurial, la revendication des associations comme lieux et outils d'innovation démocratique s'inscrit aussi dans un contexte de culte de la nouveauté et d'injonction à l'innovation (**innovation sociale, innovation numérique**). L'innovation démocratique signifie ici la recherche de solutions pour inclure et mieux accompagner la participation : l'association peut rester à ce titre une « école de la démocratie ».

IV. L'INNOVATION DÉMOCRATIQUE COMME ESPACE D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES CIVIQUES ET CITOYENNES

La notion d'innovation démocratique connaît actuellement un regain d'intérêt sous l'effet de son appropriation par des politistes comme Graham Smith en tant que grille d'analyse d'expérimentations destinées à apporter des réponses à la défiance croissante des citoyens envers les décideurs politiques. Dans son ouvrage *Democratic Innovations : Designing Institutions for Citizen Participation*, Smith définit l'innovation démocratique comme « des institutions spécifiquement conçues pour augmenter et approfondir la participation des citoyens au processus de décision politique (18) ». Si des critiques et des enrichissements de cette définition ont été proposés par des chercheurs comme Stephen Elstub et Oliver Escobar(19), ils semblent passer à côté d'une de ses limites majeures : la focalisation sur les institutions publiques qui lie nécessairement innovation démocratique et État. Si l'on suit Smith, ne peut être démocratiquement innovante qu'une démarche qui nourrit des relations avec les institutions traditionnelles de la démocratie représentative et avec sa version « augmentée » qu'est la démocratie participative (20). Cette définition exclut donc a priori des expérimentations inter-associatives comme celle des *connecteurs citoyens*. En effet, si l'accompagnement avait, à l'origine, vocation à s'ouvrir à toutes les formes de participation citoyenne (bénévolat dans des associations, des collectifs informels, des coopératives, etc.), mais aussi aux instances de participation citoyenne, aux mouvements sociaux et aux mobilisations contestataires), le bilan des deux premières années d'expérimentation montre une domination forte – pour ne pas dire exclusive – du bénévolat associatif dans les formes d'engagement effectivement promues et facilitées par les connectrices citoyennes.

¹⁷ J.-L. Laville, *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*, Le Seuil, Paris, 2016.

¹⁸ G. Smith, *Democratic Innovations : Designing Institutions for Citizen Participation*, Cambridge University Press, 2009.

¹⁹ S. Elstub, O. Escobar, « A typology of democratic Innovations », *Paper for the Political Studies Association's Annual Conference, Glasgow, 2017*.

²⁰ Le qualificatif « augmenté » est emprunté au monde des technologies de l'information et de la communication et à la pensée transhumaniste pour décrire l'ambition d'amélioration (et non de remplacement) du système représentatif que la démocratie participative revêt – par analogie avec les technologies plus ou moins intégrées permettant d'améliorer les perceptions sensorielles et les performances physiques ou intellectuelles de l'homme. Cette analogie est inspirée par les nombreux travaux portant sur les instances et dispositifs de démocratie participative (réunions publiques, jurys citoyens, conseils de quartier, etc.) et soulignant leur caractère cumulatif avec le fonctionnement traditionnel du système représentatif (voir notamment à ce sujet L. Blondiaux, *Le nouvellesprit de la démocratie*, Le Seuil, Paris, 2008).

Cette exclusion nous semble d'autant plus problématique que de nombreuses recherches, que ce soit en sociologie ou en science politique, insistent sur le rôle des associations comme actrices de la démocratie en tant que lieux de construction et d'expression d'une parole politique, lieux de formation de citoyens éclairés ou simplement comme lieux de vie où se prennent des décisions collectives.

Comment lier alors cette compréhension non étatique de la démocratie et la manière de définir l'innovation démocratique ? Notre proposition, pour ce faire, est de replacer au cœur de la notion d'innovation démocratique l'enjeu du développement des compétences civiques et politiques. Est démocratique une innovation ou une démarche qui permet aux citoyens de développer de telles compétences, en ce qu'elles sont essentielles à l'exercice démocratique.

Comme le rappelle Loïc Blondiaux, « ce qui est d'abord en jeu derrière le citoyen compétent, ce n'est ni plus ni moins que la démocratie dans son ensemble. Ce débat prolonge, on le sait, un débat aussi ancien que la démocratie elle-même sur la légitimité du peuple à gouverner. [...] Quelle que soit la définition de la démocratie que l'on se donne, la compétence politique joue un rôle majeur »(21).

Pour Ank Michels, depuis quelques décennies, nombreux sont les pays qui organisent de plus en plus des référendums, des forums citoyens, des jurys citoyens, des modalités de gouvernance collaborative, de budgétisation participative et d'autres modèles dans lesquels les citoyens interviennent directement. « La participation citoyenne est généralement considérée comme un élément important de la citoyenneté démocratique et du processus décisionnel démocratique. De nombreux théoriciens soutiennent que la participation citoyenne a une influence positive sur la qualité de la démocratie. » (22)

Nous distinguons quatre types d'innovations démocratiques et les évaluons en fonction de la mesure dans laquelle elles influencent positivement la démocratie. Nos observations indiquent que la participation citoyenne a une série d'effets positifs sur la démocratie : elle permet une meilleure connaissance des dossiers, elle améliore les compétences civiques et la participation publique, et elle contribue à susciter l'adhésion des participants aux décisions. Notre analyse révèle également que la contribution de la participation à la démocratie varie selon le type d'innovations démocratiques ; les forums et enquêtes délibératifs semblent plus efficaces pour promouvoir l'échange d'idées, tandis que les référendums et les projets de formulation participative des politiques sont plus efficaces pour permettre aux citoyens

21 Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, no 6, vol. 57, 2007, p. 764.

22 Ank Michels, « Les innovations dans la gouvernance démocratique : en quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? », *Revue Internationale de Sciences Administratives*, 2011 IISA – Vol. 77 (2) : 275-296.

d'influencer la formulation des politiques et pour associer le plus grand nombre au processus. Cependant, dans la mesure où ces effets positifs ne sont perceptibles que par ceux qui participent et où le nombre de participants est souvent limité ou que certains groupes sont sous-représentés, les avantages pour la citoyenneté démocratique individuelle sont nettement plus manifestes que les avantages pour la démocratie dans son ensemble. La participation citoyenne liée aux politiques en dehors du processus électoral peut prendre différentes formes (Barnes, 1999 ; Smith, 2009). L'on peut présenter ces différentes formes au moyen de deux distinctions essentielles. La première distinction, entre participation individuelle et participation collective, concerne la question de savoir si les citoyens sont abordés et interrogés sur leurs opinions individuelles en tant qu'individus ou s'ils le sont de manière collective, en tant que groupe. La seconde distinction, entre issue et processus, concerne l'objet de la participation citoyenne. Certains types d'innovations démocratiques privilégient les résultats et garantissent que les décisions vont être prises au sérieux, tandis que d'autres privilégient le processus proprement dit. Dans ce second type de participation, la formation des opinions est plus importante ; rien ne garantit que les décisions vont être prises au sérieux. Si l'on combine ces deux distinctions, on distingue quatre types d'innovations démocratiques : les référendums, la formulation participative des politiques, les enquêtes délibératives et les forums délibératifs.

V. ANALYSE DE QUELQUES RESSOURCES MÉDIATIQUES RÉCENTES SUR LES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

L'analyse de la documentation de presse montre une production diversifiée et plus ou moins innovante de la part d'acteurs variés. *AfricTivistes*²³ a organisé un séminaire à Dakar les 24 et 25 octobre 2023 sur l'Information et la Démocratie, visant à créer un environnement numérique inclusif et responsable pour renforcer la démocratie et la participation citoyenne au Sénégal. Ce séminaire a réuni des acteurs de la société civile, du gouvernement, des médias et des TIC pour discuter des défis et des solutions liées à la gestion de l'information à l'ère du numérique, notamment la désinformation, la transparence et la participation citoyenne. Les objectifs incluent l'analyse de l'impact des en avant le rôle des organisations de la société civile et des médias indépendants dans la promotion de la démocratie. En Afrique, ces acteurs jouent souvent un rôle crucial pour combler les lacunes laissées par les gouvernements en matière de transparence et de responsabilité. Cependant, ils font également face à des restrictions croissantes, y compris des lois répressives, des fermetures de médias et des attaques contre des journalistes. Pour que la démocratie soit véritablement renforcée, il est nécessaire de créer un environnement propice à l'indépendance des médias et à la liberté d'association pour la société civile. médias sociaux, la régulation des *fake news*, l'éducation aux médias et la coopération internationale pour soutenir la démocratie à travers les TIC.

²³ *AfricTivistes* est une organisation panafricaine qui promeut et défend les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers la Civic tech.

Ce séminaire a mis en avant le rôle des organisations de la société civile et des médias indépendants dans la promotion de la démocratie. En Afrique, ces acteurs jouent souvent un rôle crucial pour combler les lacunes laissées par les gouvernements en matière de transparence et de responsabilité. Cependant, ils font également face à des restrictions croissantes, y compris des lois répressives, des fermetures de médias et des attaques contre des journalistes. Pour que la démocratie soit véritablement renforcée, il est nécessaire de créer un environnement propice à l'indépendance des médias et à la liberté d'association pour la société civile.

Dans la même logique, *Africtivistes* dans son séminaire intitulé, « Renforcer la démocratie sénégalaise grâce à l'innovation numérique et à la qualité de l'information (24) » montre l'importance des médias numériques dans l'amélioration de la démocratie au Sénégal. L'article montre ainsi que les nouvelles technologies sont cruciales pour une meilleure transparence, une participation citoyenne conséquente mais aussi l'accessibilité de l'information. Il insiste sur comment l'information et l'accès au numérique sont conséquents dans les choix politiques surtout dans le renforcement des processus démocratiques. La qualité de l'information et l'accès au numérique sont incontournables pour responsabiliser les acteurs politiques des sociétés africaines particulièrement au Sénégal. Le renforcement la démocratie sénégalaise grâce à l'innovation numérique et à la qualité de l'information, bien qu'il mentionne des innovations bénéfiques, doit inclure des exemples concrets en rapport avec les défis que les médias numériques rencontrent tels que l'accès inégal au numérique et la désinformation. De ce fait, ce dernier pourrait avoir une perspective critique en mettant en avant les aspects de l'innovation numérique qui peuvent engendrer des avancées et des risques pour la démocratie.

La plateforme d'analyse de CIVICUS(25) (l'Alliance mondiale de la société civile), dans son article publié en ligne le 05 Avril 2024, intitulé « la démocratie sénégalaise réussit une épreuve cruciale », montre qu'il est question de savoir comment s'est opérée la résilience de la démocratie sénégalaise compte tenu des récents défis électoraux. Il souligne de ce fait l'apport considérable de la société civile ainsi que de l'innovation dans la transparence des cycles électoraux en dépit des tensions politiques. Les médias érigent le Sénégal en modèle en Afrique de l'Ouest grâce à la contribution des citoyens mais aussi des institutions dans le maintien de la gouvernance stable et participative. Ceci est vu comme une avancée consolidant le statut du Sénégal comme pilier de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Cet article analyse les innovations démocratiques au Sénégal en s'appuyant sur le modèle de la démocratie participative qui valorise la participation active des citoyens dans les sphères décisionnelles de la vie politique ; cela pourrait permettre d'ancrer certains éléments de pratiques de l'article dans une théorie politique qui est bien définie.

24 Africtivistes, « Renforcer la démocratie sénégalaise grâce à l'innovation numérique et à la qualité de l'information », 19 octobre, 2023. <https://africtivistes.net/fr/renforcer-la-democratie-senegalaise-grace-a-linnovation-numerique-et-la-qualite-de-linformation>.

25 Civicus Lens, « La démocratie sénégalaise réussit une épreuve cruciale », 05 Avril 2024. <https://lens.civicus.org/la-democratie-senegalaise-reussit-une-epreuve-cruciale/>

Au-delà de ce modèle qui met en avant les actions citoyennes ainsi que la transparence comme observées au Sénégal, l'article aurait pu s'appuyer sur le concept de la démocratie délibérative. Cette dernière promouvant un débat public qui est informé au-delà d'être libre pourrait être utilisé pour justifier la spécificité de l'engagement du citoyen des Sénégalais. Dans un article récent de l'Institut de la Sécurité et des études stratégiques, intitulé « Défendre la démocratie à la sénégalaise²⁶ » publié le 09 novembre 2023 montre la résilience de la démocratie au Sénégal, notamment lors des tensions politiques créées par les élections de 2024. L'ISS Africa met en avant le rôle des innovations démocratiques à savoir la mobilisation civile pour lutter contre les violations de la constitution, la non intervention militaire ou encore l'absence d'aide extérieure. Ils démontrent l'importance des réformes institutionnelles pour encourager le renforcement de l'équilibre des pouvoirs en l'occurrence ici le pouvoir judiciaire et la commission électorale. Les Sénégalais en ces temps troubles se sont mobilisés pour mettre en avant leur engagement au profit de la démocratie en utilisant des moyens civils et légaux. Une critique scientifique pourrait nous permettre d'aborder plusieurs aspects en l'occurrence le manque de nuance et de relativisme dans l'étude de démocratie au Sénégal. Cet article n'étudie pas suffisamment les défis internes à savoir les tensions politiques mais aussi les inégalités sociales. Une analyse plus relativisée et critique des défis démocratiques aurait permis de renforcer l'analyse. De plus l'article pourrait gagner en clarté en faisant une séparation plus nette entre les faits, les analyses mais aussi les interprétations.

Dans la tribune du « Monde »²⁷, la présidente du Parlement francophone bruxellois, Magali Plovie, explique comment la démocratie participative et la délibération entre citoyens et élus permettent de dépasser les débats court-termistes, de faire refluer le populisme et de rétablir la confiance. Elle montre que les crises à répétition que nous connaissons aujourd'hui, qu'elles soient énergétiques, climatiques, sociales ou de santé, nous plongent inéluctablement dans une époque charnière où les outils de la démocratie représentative traditionnelle ne permettent plus de répondre aux enjeux et aux difficultés actuels et à venir. A ces crises s'ajoute la crise démocratique. Le déséquilibre entre l'exécutif et le législatif affaiblit ce dernier. Dans de nombreux pays du monde, la défiance des citoyens envers les hommes et femmes politiques ainsi que le déclin de la participation politique, analysés à travers notamment l'augmentation de l'abstention électorale et la diminution de l'adhésion partisane, ne cessent de s'accroître et représentent un défi politique majeur de légitimité. Cette méfiance des citoyens envers la démocratie représentative doit être considérée comme un problème profond et urgent. De par le monde, et depuis plus d'une vingtaine d'années, des initiatives sont mises en place pour tester de nouvelles formes de démocratie. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs fait preuve de leur pertinence comme la Convention constitutionnelle irlandaise mixte citoyenne et parlementaire. Ces expériences peuvent prendre des formes différentes, mais nombre d'entre elles associent des citoyens tirés au sort et travaillent, par la délibération, à adopter des décisions ambitieuses quant aux enjeux colossaux auxquels nos sociétés doivent faire face.

²⁶ Enoch Randy Aikins, « Défendre la démocratie à la sénégalaise », Institut d'Etudes et de sécurités, 29 avril 2024. <https://issafrica.org/fr/iss-today/defendre-la-democratie-a-la-senegalaise>

²⁷ Magali Plovie, « L'innovation démocratique ne peut se passer d'une méthodologie rigoureuse et d'une évaluation constante », Le Monde, Publié le 08 septembre 2022 à 05h30. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/09/08/l-innovation-democratique-ne-peut-se-passer-d-une-methodologie-rigoureuse-et-d-une-evaluation-constante_6140649_3232.html



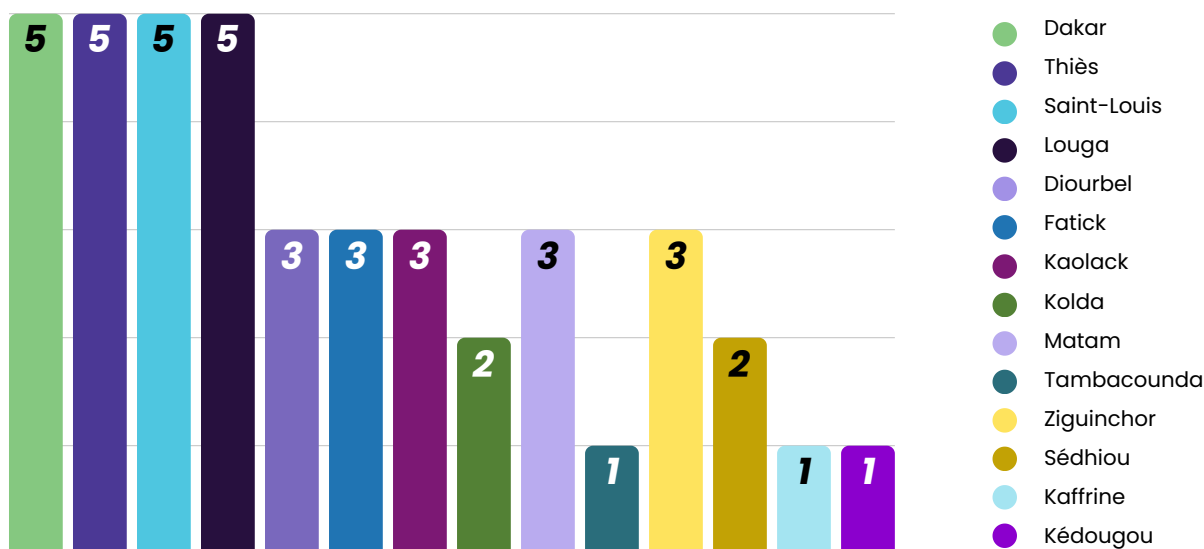
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE



CHAPITRE 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

Le premier élément d'analyse de l'enquête concerne les caractéristiques sociodémographiques du Sénégal, un pays que l'on décrit souvent comme une mosaïque culturelle. Au RGPH-5 (28), la population du Sénégal s'élève à 18 126 390 habitants. Elle est composée de 9 178 895 hommes, soit 50,6%, et de 8 947 496 femmes, soit 49,4%. La jeunesse constitue un segment important, représentant environ 75% de la population globale. Cette réalité démographique facilite l'adoption de nouvelles pratiques participatives qui répondent aux aspirations de cette tranche de la population. Les jeunes, souvent plus enclins à l'usage des technologies numériques, sont en mesure de catalyser les changements au sein des institutions politiques. Les disparités géographiques entre les zones urbaines et rurales jouent également un rôle significatif. L'enquête a ainsi révélé que les régions telles que Dakar, Thiès, Louga et Saint-Louis présentent une dynamique sociale et économique plus propice à la compréhension des innovations démocratiques, tandis que les zones rurales font face à des défis d'accès à l'information et aux ressources.

FIGURE 1 : LE NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR RÉGIONS



Source : Enquête

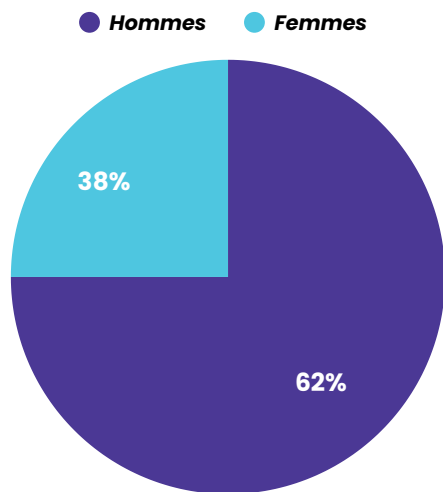
Par ailleurs, il existe des disparités entre hommes et femmes en matière d'accès aux instances de décision, rendant indispensable la prise en compte des dimensions de genre dans les initiatives d'innovations démocratiques. De plus, les structures sociales traditionnelles continuent d'exercer une influence prépondérante sur les comportements politiques, souvent en contradiction avec les aspirations modernes de la jeune génération. La mobilisation civique et l'éveil des consciences politiques chez les jeunes s'illustrent par des mouvements sociaux qui émergent de manière sporadique mais significative.

Ces mouvements, souvent soutenus par les réseaux sociaux, traduisent un désir de changement et une volonté d'influencer le processus décisionnel. Les OSC jouent également un rôle non négligeable, servant de catalyseurs pour l'engagement citoyen. Une telle configuration laisse entrevoir que les jeunes constituent une ressource essentielle pour les innovations démocratiques. Cependant, leurs attentes et leurs besoins doivent être soigneusement intégrés dans la conception des politiques publiques. Les répondants à l'enquête qualitative, répartis dans les 14 régions du Sénégal, sont âgés entre 20 ans et 60 ans ; la tranche d'âge la plus représentative se situe entre 25-35 ans.

La configuration sociodémographique de l'enquête est marquée par la prédominance des hommes (75%) sur les femmes (25%). Cela peut être expliqué par deux facteurs principalement :

- Beaucoup de femmes interrogées se déclarent « incompetentes » pour répertorier, proposer ou discuter des innovations démocratiques ; ce qui laisse supposer une meilleure compréhension des innovations démocratiques chez la population masculine.
- Les hommes ont exprimé une plus grande volonté de participer à l'enquête, là où les femmes évoquent en général un manque de temps.

FIGURE 2 : RÉPARTITION DES ENQUÊTES SELON LE SEXE



Source : Enquête

Par ailleurs, les professions des répondants²⁹ sont importantes dans la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal. En fusionnant les professions et les niveaux de connaissances, nous avons identifié des évolutions ou des besoins spécifiques des répondants. Ainsi, la forte participation des universitaires (enseignants-chercheurs et étudiants de niveaux Master et Doctorat) révèle un intérêt particulier de ce groupe social pour les innovations démocratiques et une plus grande ouverture aux nouvelles idées et aux changements liés à la démocratie. De même, un autre groupe plus important, celui des consultants, est impliqué dans des projets de développement et de renforcement de la gouvernance démocratique.

Cette catégorie semble bien consciente de l'utilité de nouvelles pratiques démocratiques. Rappelons qu'un certain nombre de participants ont une faible connaissance des pratiques nouvelles de la démocratie dans le contexte sénégalais (chômeurs, ruraux).

²⁹ Etudiant, membre de l'administration pénitentiaire, greffier, consultant, responsable d'ONG, leader d'OSC, chômeur, analyste risque pays, chargée de projet en santé, enseignant(e)-chercheur(e), conseiller en travail social, consultant en gouvernance territoriale, ingénieur, journaliste, médiateur familial et communautaires, assureur, assistant vacataire à l'université, chargé de programmes transparence et Accès à l'information.

TYPOLOGIES DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES



■ CHAPITRE 2 : TYPOLOGIES DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Ce chapitre se penche sur les typologies des innovations démocratiques qui se sont manifestées au Sénégal au cours des dernières années. Ces innovations peuvent être regroupées sous plusieurs catégories, allant des initiatives de participation directe à l'utilisation de technologies numériques pour faciliter l'accès à l'information. L'enquête a fait ressortir plusieurs expériences novatrices en matière de démocratie au niveau national et local. Ces initiatives traditionnelles et modernes reflètent une dynamique de transformation de la gouvernance au Sénégal.

D'une part, on peut considérer que les démocraties modernes peuvent s'inspirer de certaines initiatives traditionnelles pour (s) innover ou se réinventer. En effet, les personnes interrogées affirment qu'il y'avait une sorte de séparation de pouvoir dans les sociétés traditionnelles Diolas et Lébous où les autorités coutumières, culturelles, cultuelles et traditionnelles ne détenaient pas tous les pouvoirs, ils assuraient la gestion des affaires de la cité, la déclaration de la guerre. Les cérémonies de « Bois sacré » constituent aussi une école de la démocratie ; les hommes ont des voix délibératives au sortir du « Bois sacré », ce qui permet une gestion harmonieuse des affaires de la cité et une bonne gouvernance. Il est cependant noté qu'il y avait une structuration a-hiérarchique de la société Diola. L'absence de castes permettait à toutes les couches de la société de participer à la gestion des affaires de la cité. Dans cette structuration traditionnelle, il y avait un moyen de contrôle citoyen communément appelé « Labissa », pour permettre aux citoyens de se plaindre auprès du Roi dans sa gestion de la cité. D'autre part, en suivant les perspectives de Graham Smith³⁰ et de Brigitte Geissel³¹, on peut également considérer l'innovation démocratique comme « l'introduction, au sein du processus politique, de nouveaux dispositifs cherchant à approfondir la participation des citoyens aux affaires de l'État ».

Ainsi, les innovations démocratiques peuvent contribuer à renouveler les manières de gouverner par les politiques publiques, en permettant aux institutions et aux citoyens de créer, d'explorer, de tester et de valider, de manière itérative, de nouveaux mécanismes de pouvoir plus adaptés aux circonstances réelles des Sénégalais et en phase avec les demandes citoyennes.

³⁰ Selon Graham Smith, les innovations démocratiques sont « les institutions qui ont été spécifiquement conçues pour accroître et approfondir la participation des citoyens au processus de décision politique » (Smith 2009, 1, cité par Fung et Warren 2011, 34)

³¹ Pour Brigitte Geissel, l'innovation démocratique est une « nouvelle pratique introduite consciemment et délibérément afin d'améliorer la qualité de la gouvernance démocratique dans un État donné, indépendamment

Comme le souligne S. R. ND., une chercheuse interrogée : « *Les innovations démocratiques au Sénégal peuvent être appréhendés comme des mécanismes ayant permis de faire progresser et de renforcer le processus continu de démocratisation* ». La dynamique incrémentale qui caractérise souvent l'innovation, ainsi que les mécanismes de récolte et de traitement des retours des citoyens, peuvent assurer un degré de pertinence qui souvent échappe aux programmes d'appui à la modernisation de l'État sénégalais ou de la vie politique conçus à partir de modèles standardisés. En effet, la pertinence d'une innovation et sa chance de réussite dépendent entièrement de sa résonance dans un contexte donné.

Le fait que chaque trajectoire démocratique soit unique et réponde aux facteurs structurels, culturels et historiques de chaque pays, permet de se prémunir de la tentation des solutions « toutes faites ». Il s'agit également de prévenir le « mimétisme institutionnel »³², qui consiste à « copier » des modèles institutionnels exogènes sans les adapter aux contextes locaux³³.

Les innovations démocratiques ne s'inscrivent pas nécessairement dans un agenda explicite et formalisé de renouveau ou de construction démocratiques par l'État. Ces innovations permettent tout de même aux citoyens et aux réformistes de l'intérieur des administrations d'explorer de possibles voies pour ouvrir, élargir ou renouveler les espaces de gouvernement, de pouvoir et de faire de l'action publique dans tous les secteurs essentiels. Elles permettent notamment d'établir de nouveaux types de mécanismes visant la coopération et la reddition de comptes entre l'État et la société civile dans un programme national.

Certains dispositifs, qui allient créativité et technologie, renforcent non seulement l'innovation en matière de gouvernance, mais cultivent également un esprit communautaire et collaboratif. Il convient de noter que certaines innovations demeurent limitées par des contraintes institutionnelles et culturelles.

Les acteurs traditionnels de la politique sénégalaise peuvent parfois percevoir ces nouvelles pratiques comme des menaces, ce qui peut freiner leur développement.

Cependant, ces initiatives témoignent d'une évolution vers une gouvernance plus participative, inclusive et adaptée aux enjeux contemporains, avec un potentiel significatif de digitalisation pour en améliorer l'efficacité. La typologie des innovations démocratiques au Sénégal démontre une richesse et une diversité qui correspondent aux aspirations d'une société en quête d'engagement citoyen et de participation active.

³² Andrews, Matt, Lant Pritchett et Michael Woolcock, *Building State Capability: Evidence, Analysis, Action*. Oxford University Press, 2017. <https://academic.oup.com/book/26994>

³³ Olivier de Serdan, Jean-Pierre, *La Revanche des Contextes*. Paris : Karthala, 2021.



LA TYPOLOGIE DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL



LA TYPOLOGIE DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL

Dans le cadre de cette étude, 37 innovations démocratiques actuellement développées et testées dans différents contextes au Sénégal sont répertoriées et classées par années dans un ordre décroissant. Rappelons qu'une initiative devient une innovation à partir du moment où elle est testée, documentée et mise en œuvre dans un contexte politique en impliquant les citoyens dans les processus de co-décision et de co-constuction.

● INNOVATIONS :

1. New Deal Technologique: une ambition nationale pour faire du Sénégal un leader de l'économie numérique en Afrique.

● PÉRIODE/ LIEU :

2025

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement par le biais du Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique.

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

En 2024 un nouveau cadre de référence pour les politiques économiques et sociales, intitulé l'Agenda National de Transformation (ANT) a été lancé. Ce cadre s'inscrit dans la Vision 2050 visant à bâtir « une nation souveraine, juste et prospère ». L'objectif principal de cet agenda est de promouvoir un développement endogène et durable, porté par des territoires responsabilisés, viables et compétitifs, tout en posant les fondements de la souveraineté nationale. L'Agenda National de Transformation ambitionne d'accélérer la révolution numérique, en mettant un accent particulier sur la digitalisation de l'administration et le développement de l'économie numérique. Pour s'inscrire dans une trajectoire de croissance économique plus inclusive avec une administration moderne et performante aux services des usagers et des entreprises, le Sénégal fait le pari d'accélérer la révolution numérique pour bâtir une société plus prospère, plus inclusive et mieux préparée pour les défis du XXIème siècle.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le numérique, secteur stratégique et transversal, joue un rôle central dans la modernisation de l'économie et l'amélioration de la compétitivité. Il constitue un pilier essentiel pour la mise en œuvre de l'Agenda National de Transformation (ANT). Pour concrétiser les orientations du Président de la République dans le domaine du numérique, le ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, a élaboré une nouvelle feuille de route numérique intitulée « Le New Deal Technologique ».

Cette stratégie vise à faire du Sénégal un pays de services à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur une couverture réseau universelle, l'identité numérique des personnes et du foncier, ainsi que sur la transformation numérique de l'administration et des filières économiques. Pour accélérer la révolution numérique, la nouvelle stratégie de l'Etat du Sénégal est ainsi articulée autour de 4 axes stratégiques : i) la souveraineté numérique;

i. la digitalisation des services publics;

ii. le développement de l'économie numérique; iv) faire du Sénégal, un leadership africain dans le numérique. Elle a vocation à présenter une vision d'ensemble des initiatives que compte prendre l'état du Sénégal dans le domaine du Numérique, en détaillant les mesures mise en place dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie.

● **INNOVATIONS :**

2. Conseils municipaux scolaires

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2025

Niveau local

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Commune de Khombole

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Installation dans 07 écoles élémentaires des conseils municipaux scolaires. Chaque école à un Maire et des conseillers municipaux identifiés par des foulards (écharpes) autour du cou. Les Conseils Municipaux scolaires feront des propositions et réaliseront des projets. Ces projets pourront être de différentes natures (sensibiliser à la propreté des espaces publics, travailler à la mise en place d'événements sportifs ou culturels, collecter des jouets pour les enfants défavorisés etc.). Les Conseils Municipaux scolaires sont aussi des espaces d'expressions publiques dédiés aux jeunes dans lesquels ils s'initieront aux règles et au fonctionnement de la démocratie et développeront leur connaissance de la vie locale et des activités municipales. Être membre Les Conseils municipaux scolaires est un vrai engagement citoyen.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Mise en place d'un bureau paritaire et

inclusif en prenant en compte toutes les couches vulnérables (ex : l'intégration des mal voyants dans les conseils municipaux scolaires). Les Conseils Municipaux scolaires, c'est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté des élus de ta commune. Il a été créé à Khombole, des Conseils Municipaux scolaires. Ils permettent aux jeunes :

- D'apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyenne ou de citoyen en leur donnant la parole.
- De recueillir les idées des autres jeunes du territoire et de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.
- De découvrir et comprendre le fonctionnement de la Commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- D'être actrice ou acteur sur son territoire en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.)
- De servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les jeunes de leur âge.

● **INNOVATIONS :**

3. Budget participatif

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2024-2025

Engagement 2 du Plan d'action PGO Niveau local

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Collectivités territoriales (Fissel, Ndiagianiao, Rufisque)

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Le Budget participatif est une partie du budget de la collectivité qui est décidée par les citoyens. Les élus délèguent une partie de leur pouvoir de décision aux citoyens. Avec le Budget participatif, ce sont les citoyens qui proposent leurs idées et décident celles qui seront réalisées par le vote. Les budgets participatifs à Fissel, Ndiagianiao et Rufisque ont permis aux citoyens de décider des priorités locales, comme la construction d'écoles, de centres de santé, et des projets d'assainissement et d'éclairage. Ces initiatives ont amélioré les infrastructures, renforcé la démocratie locale et accru la transparence, en réduisant les risques de détournement de fonds. Elles ont aussi amélioré la qualité de vie et encouragé l'engagement des citoyens dans la gestion publique. L'objectif principal de cet engagement est de promouvoir l'approche du budget participatif au niveau local.

A ce titre, il s'agit :

- de sensibiliser les collectivités territoriales sur les enjeux de l'approche du budget participatif ;
- d'encourager la mise en place des cadres de concertation ;
- d'améliorer la prise en charge des préoccupations des populations et l'utilisation des ressources au niveau local.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le Sénégal a réalisé beaucoup de progrès en matière de transparence budgétaire, y compris en termes de participation citoyenne au niveau local. En effet, la question de la participation est bien prise en compte dans le Code général des collectivités territoriales qui, en plus, fait obligation aux collectivités de rendre publics leurs budgets et leurs comptes administratifs. Toutefois, la participation citoyenne est encore faible dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du budget au niveau local, car la création des cadres de concertation qui font office d'instances de participation citoyenne, demeure facultative. Le principe du Budget participatif peut être résumé ainsi : "Vous (citoyens) décidez. Nous (collectivité) réalisons. " Dans les faits, les collectivités cadrent les projets réalisables par des critères d'intérêt général, d'investissement et s'inscrivant dans leurs compétences. Le Budget participatif représente une part du budget de la collectivité. Son montant varie d'une commune ou d'un Département à l'autre et toutes les collectivités ne consentent pas le même effort. Les citoyens ont ainsi plus ou moins de pouvoir de décision selon le montant alloué. Les Budgets participatifs sont une démarche de démocratie participative. C'est-à-dire qu'ils proposent aux citoyens de s'associer à la décision. La participation citoyenne recrée du lien, du dialogue, de la confiance entre les citoyens et avec les institutions et leurs représentants, les élus. Ce triptyque élus, citoyens et administration est un des fondements de notre démocratie représentative, marquée aujourd'hui par l'abstention et l'écho que rencontrent les discours populistes. La démocratie participative est perçue comme une réponse et suscite beaucoup d'espoir et d'attentes. Cependant, les démarches participatives ne créent pas seulement des attentes démocratiques. Elles associent les citoyens à la décision qui en attendent, naturellement, des résultats. A la différence des consultations, les citoyens ont un rôle décisionnaire dans le Budget participatif. Cet impact direct sur la décision n'est pas sans poser des difficultés. Les démarches ont tendance à bouleverser l'organisation des collectivités et les projets votés peuvent être questionnés quant à leur légitimité, voire apparaître à contre-courant de l'action publique.

● INNOVATIONS :

4. Loi sur les lanceurs d'alerte

● PÉRIODE/ LIEU :

En attente de formalisation et d'institutionnalisation en 2025 Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Politique des Nouvelles autorités politiques du Sénégal

- Lutte contre les crimes économiques comme l'enrichissement illicite, le blanchiment d'argent
- Parquet judiciaire financier Facilitation de la dénonciation sans risquer sa profession au sein de l'administration de son environnement professionnel –Peut permettre de renforcer la lutte contre la corruption

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

- La volonté politique des nouvelles autorités est de lutter contre les crimes économiques en essayant de créer une situation ou un statut juridique d'un lanceur d'alerte pour sa protection. Il d'agira d'un renforcement des aspects législatifs pour lutter contre les crimes économiques.

● **INNOVATIONS :**

5. Maisons de Justice de proximité

● **PÉRIODE/ LIEU :**

Engagement 8 du Plan d'action PGO 2021-2023 Sous-engagement 5 du plan d'Action PGO 2024-2025
Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Gouvernement

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Modèle de maison pour rapprocher la justice des justiciables

- Modèle de prise en compte des procédés locaux de résolution des situations
- Permet une meilleure assistance des OSC travaillant sur la justice au citoyens dans le besoin
- Permet de pallier à la faiblesse de l'assistance judiciaire dans une procédure car si l'on prend en compte le nombre d'avocat pour la couverture géographique, il y a un gap important.

Le rapport OGP sur la justice l'estime à 04%

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

- Meilleur contact avec les maisons de justice et du système judiciaire le plus souvent
- Moins de réticence au système judiciaire formel
- Plus de contact avec les parajuristes communautaires
- Plus d'aide dans l'assistance juridique par les OSC et les boutiques de droit. On a plus de données concernant les Maisons de Justice depuis une année.

● INNOVATIONS :

6. Dématérialisation des procédures administratives au Sénégal Engagement 6 du Plan d'action PGO 2021-2023

PÉRIODE/ LIEU :

- Engagement 6 du Plan d'action PGO 2021-2023 Sous-engagement 5 du plan d'Action PGO 2024-2025
- Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

- Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

- Installation dans 07 écoles élémentaires des conseils municipaux scolaires. Chaque école à un Maire et des conseillers mun. À la suite du forum de l'Administration tenu en 2016, le Programme de Modernisation de l'Administration (PAMA) a été institué pour accélérer la mise à niveau de l'Administration en vue d'assurer les résultats du Plan Sénégal émergent. De par son envergure, le PAMA comprend trois (03) Composantes :
- Optimisation du cadre organisationnel de l'Administration ;
 - Amélioration de la qualité des services aux usagers ;
 - Professionnalisation des ressources humaines de l'Etat.

Sa composante 2 « Amélioration de la qualité des services aux usagers » entrevoit digitalisation d'un premier lot des 50 procédures les plus utilisées par les usagers du service public icipaux identifiés par des foulards (écharpes) autour du cou. Les Conseils Municipaux scolaires feront des propositions et réaliseront des projets. Ces projets pourront être de différentes natures (sensibiliser à la consensuellement identifié lors dudit forum. De cet ensemble un premier lot 20 procédures ont été jugées prioritaires par le PAMA.

Pour ces dernières, il était question d'une dématérialisation effective (jusqu'à leur utilisation par les usagers du service public).

SENUM SA et le PAMA ont manifesté leur intention de coopérer pour mener à bien cette mission. Les objectifs de cette collaboration s'articulaient autour de :

- L'opérationnalisation de l'utilisation des procédures administratives dématérialisées sur l'étendue du territoire
- La vulgarisation de la plateforme et sensibilisation des acteurs à l'utilisation de la solution TeleDAc (information, formation, communication, sensibilisation, accompagnement, soutien, ...).

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Malgré des résultats probants enregistrés, des difficultés ou contraintes diverses et variées ont entravé le bon déroulement des activités de dématérialisation desdites procédures administratives à fort impact. Il s'agit principalement de :

- Des lenteurs notées dans la mise en place des comités ad hoc qui ont fortement impacté la mise en œuvre du processus de documentation des procédures à dématérialiser.
- L'identification des « acteurs clés », avec lesquels les travaux seront menés est un préalable à la dématérialisation aux fins :
- D'explicitier dans les détails le processus de délivrance de l'acte administratif identifié, o De faire ressortir les exigences techniques nécessaires à la dématérialisation de la procédure administrative identifiée.
- L'insuffisance des ressources financières pour la prise en charges des aspects connexes à la dématérialisation des procédures : acquisition d'équipements informatiques, reprise du câblage informatique, formation et sensibilisation des utilisateurs.
- Le besoin intense de pilotage et de coordination entre entités fonctionnant souvent en silos ;
- Le portage encore timide de la dématérialisation des procédures administratives
- Les procédures du Ministère de la justice (certificat de nationalité et extrait de casier judiciaire n°3) et de l'état civil (établissement d'un extrait du registre des naissances, établissement d'un extrait du registre es mariages, établissement d'un jugement supplétif) ont été annulés sur demande des structures propriétaires
- Il est important, voire crucial que le processus mené avec le PAMA, dans la mobilisation de ressources humaines et financières, puisse continuer afin d'atteindre les objectifs liés à la dématérialisation des procédures administratives, avec une implication plus accrue des structures concernées

INNOVATIONS :

7.La digitalisation du processus d'observation électoral

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

(La plateforme de femme « Ettu Jamm »)

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Il s'agit d'une plateforme de veille des femmes pour la paix et la sécurité. Elle est composée de plus de 60 organisations de la société civile féminine et participe régulièrement à l'observation des différents scrutins (présidentiel, législatif ou local) en appelant les partis et les coalitions en lice à œuvrer pour que les périodes préélectorales et électorales se passent dans la paix, le calme et la sérénité.

Ettu Jamm rappelle souvent que la tenue d'élections est un indice de démocratie pour un pays et que l'installation et le maintien d'un climat apaisé durant tout le processus électoral sont la garantie d'une paix durable et d'une bonne gouvernance.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le numérique, secteur stratégique et transversal, joue un rôle central dans la modernisation de l'économie et l'amélioration de la compétitivité. Il constitue un pilier essentiel pour la mise en œuvre de l'Agenda National de Transformation (ANT). Pour concrétiser les orientations du Président de la République dans le domaine du numérique, le ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, a élaboré une nouvelle feuille de route numérique intitulée « Le New Deal Technologique ».

Il s'agit de mener une bonne observation électorale à travers notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est pour cela qu'il est important d'introduire la digitalisation dans le processus d'observation électorale. Les acteurs outillés et équipés sont déployés au niveau national lors des scrutins pour un monitoring du processus électoral sensible au genre et aux droits humains, en vue de la collecte des données via l'utilisation des TIC, relayées à la salle de veille de Ettu Jamm qui en assurera l'alerte précoce auprès des autorités administratives.

INNOVATIONS :

8.Gov'Athon

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le "Gov'athon" est un hackathon dédié à l'Administration publique, visant à mobiliser les jeunes talents pour contribuer à la co-innovation dans l'Administration publique sénégalaise. Il s'agit d'une initiative mise en œuvre par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme du Service Public. Sur le chemin d'un changement systémique, le Sénégal s'est engagé dans une vaste réforme du service public afin de rendre l'Administration plus moderne dans son organisation, plus efficace dans ses procédures, plus sobre et vertueuse dans ses pratiques. L'objectif de cette initiative est de stimuler l'innovation et d'encourager l'entreprenariat en favorisant la contribution citoyenne par la proposition de solutions innovantes pour moderniser et améliorer la qualité des services publics.

Les objectifs spécifiques pour la première édition étaient de :

- Trouver des solutions adaptées aux besoins des secteurs ciblés ;
- Accélérer la digitalisation des services publics à travers des solutions innovantes ;
- Détecter des jeunes talents dans le milieu académique ;
- Disposer d'un réseau de collaboration entre l'Administration publique et l'écosystème numérique.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Cette réforme vise à améliorer la qualité des services publics, à renforcer la transparence, à optimiser les processus administratifs et à impliquer davantage les citoyens dans la gouvernance. Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public, dans le cadre de ses missions de digitalisation des services publics, souhaite mobiliser de jeunes talents créatifs pour co-créeer des solutions innovantes et pratiques, répondant aux besoins réels des citoyens. Il s'agira de renforcer et améliorer la participation citoyenne des jeunes ainsi que leurs engagements dans les dispositifs de gouvernance au niveau national et local.

● **INNOVATIONS :**

9. La réforme du système judiciaire « JUBBANTI » et la plateforme digitale « Sa Gis- Gis ci Doxalinu Yoon

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2024

Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Gouvernement

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Cette plateforme a pour objectif de recueillir les opinions des citoyens en vue d'améliorer les services du système judiciaire, plus efficaces et accessibles à toutes et à tous. Elle a été mise en place en perspectives du dialogue national sur la réforme et la modernisation de la Justice (communément appelé « Assises de la Justice », du 31 mai au 04 juin 2024) initié par le Président de la République Bassirou Diomaye Faye. Au total, 376 participants, des magistrats, des avocats, mais aussi des membres de la société civile, des professeurs d'université, d'anciens détenus, des membres de l'administration pénitentiaire, etc., ont planché pendant cinq jours sur les améliorations à apporter au secteur de la justice.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Cette nouvelle plateforme rentre dans le cadre de la réforme et de la modernisation de la justice. Cette réforme et la nouvelle organisation de la justice qui en découlera doivent prendre en compte les préoccupations des acteurs de la justice et des justiciables. Ce qui est important pour le Président Bassirou Diomaye Faye, c'est de parvenir à des travaux inclusifs prenant en compte l'opinion de tous les Sénégalais pour avoir un résultat dont l'objectif est de restaurer la confiance entre la justice et le justiciable. Cette plateforme intègre des questions, mais aussi donne la possibilité aux citoyens de faire des contributions ou même mieux, de produire des documents à intégrer sur la plateforme.



INNOVATIONS :

10. JUB JUBBAL JUBANTI

● PÉRIODE/ LIEU :

2024 Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

Pour accompagner la dynamique née après l'alternance de 2024 qui replace l'homme au début du JUB (la droiture), au centre du JUBAL (l'exemplarité) et à la fin du JUBANTI (probité), cette plateforme innovante se veut un vecteur directeur de l'être et du devenir de tout sénégalais dans tous les domaines. Sénégal berceau de notre être est le champ fertile que nous devons développer dans le « NGOR », le « FOULA », le « FAYDA » et le « DIOM » pour l'héritage de nos enfants. Comme l'affirme le grand penseur du nom de KOCC BARMA FALL : « Celui qui méprise son état, diminue son honneur » et « celui qui ne peut mourir pour sa nation, ne peut avoir d'honneur ». C'est pourquoi, nous devons ensemble bâtir ce pays en accomplissant notre obligation générationnelle en le servant utilement quel que soit notre statut ou position. Cette expression est remplie de valeur qui, si elle est appliquée placera la démocratie sénégalaise parmi les exemples à suivre.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Il s'agit d'œuvrer, avec éthique et responsabilité, collectivement et individuellement, à l'amélioration de la qualité de vie de chaque citoyen sénégalais. Cette innovation peut être exploitée suivant ses trois variantes :

- Par le « JUB », l'obligation est de faire connaître toutes règles organisant notre être et notre vivre ensemble en tant que sénégalais, africain et homme de bien.
- Par le « JUBAL », la promotion des actes, actions et réflexions sine qua non pour notre marche commune vers le Sénégal de notre aspiration
- Par le « JUBANTI », chaque sénégalais se doit d'être le gardien de notre idéal de société en combattant toutes les pratiques qui hypothèquent notre Etat et la nation sénégalaise.

« En cette période charnière de l'histoire du Sénégal, où chaque pas vers l'avenir se dessine sous le signe de la promesse et de l'espoir, il m'est apparu essentiel de m'adresser directement à vous, femmes et hommes dévoués au service de notre nation. Vous constituez sans nul doute la colonne vertébrale de notre administration et le cœur battant de notre pays », selon les propos du Président de la République du Sénégal.

INNOVATIONS :

11. Budget ouvert (SUNU BUDGET)

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le Programme SUNU- BUDGET compte favoriser une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques par l'Etat, accroître les capacités de suivi et de contrôle institutionnel et citoyen du budget tout en favorisant l'amélioration de l'accès des citoyens à l'information budgétaire. L'enquête sur le Budget Ouvert 2023, réalisée par International Budget Partnership (IBP) dans 126 pays, dont le Sénégal, évalue les possibilités offertes au public de participer aux décisions budgétaires. Le Budget ouvert compte favoriser une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques de l'Etat, accroître les capacités de suivi et de contrôle institutionnel et citoyen du budget tout en favorisant l'amélioration de l'accès des citoyens à l'information budgétaire.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Ce programme, structuré autour de deux composantes, s'est fixé pour objectif d'accroître l'accès des citoyens à l'information budgétaire et de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques sur le budget ouvert. D'une part, les activités de la première composante, « Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non-étatiques » seront essentiellement des ateliers de formation des acteurs étatiques (fonctionnaires des ministères et institutions constitutionnelles) et des acteurs de la société civile, au premier rang desquels, la Coalition Nationale pour le Suivi Budgétaire (CONASUB). Les formations porteront sur la publication et le suivi du calendrier budgétaire, des documents budgétaires ainsi que sur l'accès à l'information budgétaire. Aussi, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques en matière budgétaire, des outils didactiques seront réalisés à l'intention de la société civile et de l'Etat sous forme de guides et du manuel sur le sur le budget ouvert. Le renforcement des capacités des jeunes et des femmes sur les mêmes thématiques sera en toile de fond de toutes les actions. D'autre part, la composante 2 « Suivi budgétaire citoyen et plaidoyer » mettra l'accent sur la simplification et la diffusion de l'information financière aux citoyens pour améliorer leur accès à celle-ci. L'approche retenue est un dosage équilibré entre l'utilisation des médias traditionnels (télévision) et la proposition d'innovations comme le budget animé (budget simplifié et dynamique diffusé sous forme de spots).

INNOVATIONS :

12. Budget vert

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le Sénégal, à l'image des grandes nations, s'est inscrit dans une démarche de budgétisation prenant en compte la dimension environnementale, communément appelée « budget vert ». Au Sénégal, l'une des innovations de la gouvernance et de l'élaboration budgétaire est la mise en place du « Budget vert ». Il s'agit d'un document, annexé Projet de Loi de Finances de 2024, permet de mesurer l'impact environnemental de la politique budgétaire de l'État sur divers secteurs. Il est ainsi considéré comme une nouvelle classification des dépenses budgétaires, selon leur impact sur l'environnement et structuré autour de quatre domaines. Il s'agit entre autres des enjeux et défis des changements climatiques, l'état des lieux du changement climatique au Sénégal, le rôle des ministères, et les mesures et initiatives macroéconomique et budgétaire.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le gouvernement du Sénégal a pris en considération plusieurs défis environnementaux comme la désertification, la dégradation des sols, les inondations, les changements climatiques, la détérioration de la biodiversité, la pollution des ressources en eau et leur raréfaction, la pollution de l'air, l'érosion côtière, etc. L'État du Sénégal a également élaboré diverses stratégies nationales et sectorielles qui traduit les engagements du Sénégal au titre de l'Accord de Paris sur le climat, en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets adverses des changements climatiques. A travers cette initiative, le Sénégal vise à accompagner et matérialiser la mise en œuvre de ces accords et engagements pris sur le plan international.



INNOVATIONS :

13. Budget sensible au genre

● PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le Sénégal s'est résolument engagé sur la voie d'une transformation structurelle en faisant du capital humain un des piliers de sa politique de développement économique et social. A ce titre, l'inclusion sociale et la promotion de l'équité et de l'égalité de genre apparaissent comme des défis majeurs.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Avec l'introduction de la loi sur la parité en 2010, le Sénégal a été l'un des pionniers dans la représentation politique des femmes au Parlement. En 2022, il est entré dans l'histoire avec la plus forte proportion de femmes parlementaires jamais atteinte en Afrique de l'Ouest. Mais des avancées et acquis sont notés dans le domaine de l'accès aux instances de décision malgré la persistance de disparités dans certains secteurs.

Le budget genre fait partie des documents annexés au Projet de Loi de Finances (PLF) initiale de 2024. Cette initiative s'inscrit dans la logique de rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes, en se référant sur la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG). La prise en compte de l'aspect genre dans les politiques étatiques permet également de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit, sans discrimination, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance.

INNOVATIONS :

14. L'application de l'intelligence artificielle JANGAT

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

L'Institut des algorithmes du Sénégal

CONTEXTE DES INNOVATIONS

JANGAT est une intelligence artificielle développée par l'Institut des algorithmes du Sénégal. Elle vise fournir un outil technologique derrière lequel tournent des algorithmes d'intelligence artificielle, visant à permettre aux citoyens d'avoir un accès rapide et facile aux programmes des candidats à l'élection présidentielle, et pouvoir en quelques clics obtenir une visualisation des propositions faites par chaque candidat dans les différents secteurs de la société et de l'économie. La solution permet aussi, aux médias et journalistes, de pouvoir animer le débat public avec les bonnes questions, analyses qui concernent tous les sénégalais, où qu'ils soient, territoire national ou Diaspora.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

L'application JANGAT permet aussi aux candidats et leurs militants d'avoir un outil leur permettant de faire le monitoring de leurs propositions politiques tout au long de la campagne présidentielle. "JANGAT", vise également à fournir aux administrations et aux chercheurs un outil pour un accès rapide, simplifié à ses documents et rapports, et en faire des extractions de contenus sur des sujets et thématiques bien choisis. Ceci avec des statistiques sur comment ces sujets sont traités dans chaque document, contenu analysé. Le Sénégal doit naviguer dans un environnement technologique en constante évolution. La concurrence d'autres pays africains, qui investissent également dans l'IA, pourrait compliquer la position du Sénégal en tant que leader. Par ailleurs, les défis liés à la cybersécurité et à la régulation des technologies émergentes représentent des risques potentiels.



INNOVATIONS :

15. La plateforme « Sénégal vote »

● PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Citoyens (Association « WA MBEDMI »)

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

Sénégal Vote est un programme de sensibilisation numérique des citoyens sénégalais au processus électoral. Rangée dans la catégorie des initiatives Civic Tech, la plateforme Sénégal Vote a mis en ligne un guide de l'électeur qui décrit le processus électoral sénégalais en mettant en exergue les actions attendues des électeurs. Il s'agit d'une initiative de l'association « WA MBEDMI », dont le slogan est : « Osez la citoyenneté ». La plateforme permet aux citoyens d'être au premier plan en rendant disponible l'information sur le processus électoral, mais aussi en faisant en sorte que les initiatives des pouvoirs publics, des institutions soient renforcées. Sénégal vote offre trois fonctionnalités, à savoir une carte électorale qui renseigne sur les centres et bureaux de vote, un guide de l'électeur, entre autres.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

La plateforme « Sénégal vote » a grandement contribué au recensement et à la publication des résultats provisoires, plus ou moins fiables, des différents scrutins nationaux et locaux. Ses statistiques sont généralement scrutées par les missions d'observation électorales accréditées au Sénégal ainsi que par les médias nationaux et étrangers, les représentations diplomatiques et les citoyens pour avoir les premières tendances des élections. Ce type de dispositif pourrait être institutionnalisé et approprié par la CENA, la DGE ou la Commission nationale de recensement des votes pour plus de célérité et de transparence dans la compilation et la publication des résultats provisoires des élections.

INNOVATIONS :

16. Aar Sunu élections « Protégeons notre élection »

PÉRIODE/ LIEU :

2024

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Plateforme des OSC et OCB (Citoyens)

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Il s'agit d'une plateforme regroupant des organisations de la société civiles, des mouvements citoyens, des organisations socio-professionnelles et d'autres personnalités pour exiger le rétablissement du calendrier républicain, suite à l'annulation du processus électoral de l'élection présidentielle de février 2024 par décret présidentiel.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

La plateforme « Aar Sunu élection », en rapport avec les citoyens à travers des mobilisations massives, a apporté une réponse populaire, ferme, partout dans le pays et dans la diaspora pour empêcher cette confiscation du pouvoir à l'avenir. Les acteurs de la société civile, les religieux, les mouvements citoyens, des organisations socio professionnelles doivent faire entendre leurs voix pour le respect de la légalité constitutionnelle et au respect du calendrier électoral.

INNOVATIONS :

17.Loi sur la déclaration de patrimoine

PÉRIODE/ LIEU :

Loi n° 2024-07 du 09 février 2024 modifiant la loi n° 2014-17 du 02 avril 2014 relative à la déclaration de patrimoine Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Cette loi vient renforcer les pouvoirs de l'OFNAC comme engagement prometteur du Plan d'action PGO 2021- 2023 et ensuite 2024-2025. Elle avait : - Un caractère peu dissuasif du système de sanctions de la non-déclaration avant 2024 ;

- Absence de sanctions pour les déclarations incomplètes, frauduleuses ou inexactes avant 2024
- Combler les lacunes relevées au terme des huit (08) années d'application de la loi de 2014
- Il élargit le champ d'assujettissement à un certain nombre d'agents publics occupant de hautes fonctions, qu'ils soient gestionnaires de deniers publics ou non.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

- Élargissement de la liste des assujettis à la déclaration de patrimoine -le changement de dénomination de la fonction assujettie à la déclaration ou le remplacement d'une fonction assujettie par une autre.

● **INNOVATIONS :**

18. Forum du maire

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2022-2024

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Commune de Yoff (Dakar) et commune de Khombole (Thiès)

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Il s'agit d'une prise en compte de toutes les parties prenantes de la gouvernance locale, offrant à chacun la possibilité d'apporter des contributions à la gestion communale. Les plateformes numériques sont particulièrement utilisées par les jeunes. Elles permettent à ces derniers de se réunir et de discuter des problématiques locales. Selon un jeune étudiant interrogé : « Il y a les plateformes numériques comme WhatsApp ou Facebook qui sont ouvertes et qui permettent aux jeunes de s'exprimer ». Les exécutifs locaux, conscients de cette forte présence sur les réseaux sociaux des jeunes, ont développé des outils de participation en ligne. À Khombole et à Yoff, par exemple, il y a respectivement des dispositifs appelé TIC DU MAIRE et FACE AUX YOFFOIS qui sont des occasions offertes aux habitants des dites communes, notamment les jeunes, de pouvoir interagir virtuellement avec les Maires. Certaines municipalités ont aussi mis en place des chaînes WhatsApp et Facebook pour d'une part informer les jeunes sur la gestion de leurs Mairies, et d'autres part, sur les opportunités de sensibilisation et de formation offertes par la Mairie.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Ces forums, une fois institutionnalisés, peuvent améliorer l'élaboration des politiques publiques. Différents outils sont utilisés : radio communautaire, page Facebook, formats électroniques ou digitaux, assurant une participation large des administrés dans les exécutifs locaux. Des portefeuilles numériques sont développés pour permettre aux administrés d'apporter leurs inputs, notamment dans le cadre des comptes rendus budgétaires du budget participatif. Ces forums permettent de lutter contre la désinformation, particulièrement importante chez les jeunes (h/f), souvent décrits comme attentistes face à l'information.

- **INNOVATIONS :**
19. Les campagnes électorales numériques et les plateformes numériques de participation des citoyens

- **PÉRIODE/ LIEU :**

2019 / 2024

Niveau national

- **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Les partis, les coalitions de partis politiques et les citoyens

- **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Les campagnes électorales prennent un tournant décisif avec la montée en puissance de la communication digitale. Les candidats, conscients d'une population de plus en plus connectée, adoptent des stratégies novatrices en s'appuyant sur les réseaux sociaux pour interagir directement avec les électeurs. Entre vidéos engageantes et contenus interactifs, cette dynamique transforme le paysage politique, redéfinissant les modes de mobilisation et d'information des citoyens.

- **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Avec l'avènement du numérique, les affiches traditionnelles se font de plus en plus rares. Les candidats privilégient les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, WhatsApp et TikTok pour toucher les électeurs et sympathisants. La digitalisation offre un outil puissant pour créer un lien direct avec les citoyens. Les campagnes digitales permettent d'interagir en temps réel et d'adapter rapidement les messages en fonction des retours des électeurs. Certains candidats se concentrent davantage sur WhatsApp et TikTok, car « le partage de contenu y est plus viral ». La communication politique évolue avec ce changement, et à l'ère numérique, il est naturel que les acteurs y recourent. Un répondant à l'enquête constate que « la communication digitale est plus rapide et parvient aux populations plus efficacement que le transport et la distribution d'affiches ou de T-shirts, surtout dans les zones reculées ». Toutefois, il prévient que, malgré cette évolution, les militants demeurent attachés à des marqueurs identitaires comme les T-shirts et les casquettes à l'effigie de leurs leaders. Il est donc préférable de trouver un équilibre entre communication traditionnelle et numérique.

● **INNOVATIONS :**

20. Les modes de financement innovant des partis politiques (les levées de fonds du parti PASTEF)

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2018 / 2024

Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Parti PASTEF les PATRIOTES

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

En choisissant la contribution directe des militants et des sympathisants au financement de la campagne électorale, alors qu'il est un parti au pouvoir, le PASTEF brise les mauvaises pratiques habituelles qui consistaient à utiliser des moyens publics au bénéfice du seul parti ou coalition au pouvoir. C'est une rupture majeure qui pourrait inspirer d'autres partis politiques en Afrique. Ce parti a continuellement utilisé cette pratique en étant dans l'opposition et après son accession au pouvoir. Les investissements sous forme de cotisation des militants et de contributions des sympathisants ont eu lieu pour préparer les échéances électorales auxquelles le parti a participé depuis la présidentielle de 2019 jusqu'aux législatives du 17 novembre 2024.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Le financement participatif (méthode PASTEF) est innovant, en ce sens qu'il permet de regrouper, en un temps record, les moyens nécessaires pour financer une campagne électorale, mais aussi permet de retracer toutes les opérations pour être en conformité avec la loi. Le PASTEF a pu mobiliser beaucoup de ressources pour avoir demandé aux militants et sympathisants de participer à des levées de fonds. C'est la première fois, dans l'histoire politique du Sénégal, qu'un parti politique demande à ses sympathisants et militants de payer un billet d'entrée lors d'un meeting en étant au pouvoir (meeting du 19 octobre 2024 à Dakar Arena pour le lancement de la campagne des législatives). La lutte entre partis politiques pour accéder au pouvoir a poussé les Sénégalais s'intéresser à un projet de société et à jouer un rôle fort dans la dévolution du pouvoir. L'explication se trouve dans le « nouveau type de politicien » prônant une gestion sobre et vertueuse des deniers publics au moment où certains profitaient de leurs positions au sein de l'appareil étatique.

● **INNOVATIONS :**

- 21. Création de l'Office nationale de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) en 2012
- 22. Création du Pool Judiciaire Financier (PJF) en 2023
- 23. L'installation de la Haute Cour de Justice par l'Assemblée nationale en 2024
- 24. Adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2013

● **PÉRIODE/ LIEU :**

Entre 2012 et 2024
Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Gouvernement

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

La promotion de la transparence, de la redevabilité, de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont, aujourd'hui plus que par le passé, au centre des préoccupations des citoyens. Mais, pour plus d'efficacité et d'efficience, il est nécessaire de bâtir un cadre harmonisé mettant en synergie l'ensemble des acteurs situés dans la sphère de la gouvernance.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

La mise en œuvre d'une gouvernance transparente autour des valeurs de responsabilité et d'intégrité, répond non seulement à la vision des autorités gouvernementales mais aussi à l'aspiration profonde du peuple sénégalais et à la volonté du Gouvernement de les traduire dans la mise en œuvre des politiques publiques. C'est donc sur la base de cette conjugaison de volontés qu'un cadre institutionnel harmonisé pour une lutte efficace contre la corruption a été mis en place (OFNAC, PJF). L'engagement de l'OFNAC et de l'ITIE à travailler avec toutes les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, procède ainsi d'une démarche inclusive et participative pour construire les synergies d'actions nécessaires à la réussite de la bonne gouvernance à tous les niveaux. C'est seulement dans ces conditions qu'on parviendra à transcender progressivement la démocratie procédurale pour tendre vers une démocratie plus substantielle, qui recentre le bien-être des citoyens au cœur de ses préoccupations.



INNOVATIONS :

25. La loi sur le parrainage

● PÉRIODE/ LIEU :

2018 / 2023

Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement (Code Electoral)

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le parrainage électoral est un mode de présélection des candidats par des élus, des électeurs ou des citoyens, appliqué le plus souvent à l'élection du Président e la République, au suffrage universel direct. La candidature doit impérativement être portée par les parrains habilités selon le système en vigueur. Par conséquent, seuls les candidats ayant obtenu les signatures requises peuvent se présenter à l'élection. La loi sur le parrainage a permis de ne pas avoir une pléthore de candidats lors des élections présidentielles de 2019 et de 2024.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le parrainage apparaît comme un filtre démocratique dans le but de rationaliser les candidatures et d'éviter celles qui sont fantaisistes ou à caractère régionaliste, voire ethniciste. Il s'agit ici d'un système de parrainage par lequel l'électeur donne sa caution morale en faveur d'une candidature. C'est pourquoi, ce système est qualifié de « parrainage citoyen ». Il convient de retenir également qu'en dehors de la liste des parrainages, le citoyen qui candidate à la magistrature suprême doit remplir d'autres conditions déniées par la loi électorale. Les modalités du parrainage du candidat à l'élection présidentielle sont régies par les articles L.57, L.115 et L.116 du code électoral (C.E).

INNOVATIONS :

26. Les Commissions de fiscalité locale (CFL)

PÉRIODE/ LIEU :

2023

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Direction des Impôts et Domaines en rapport avec les communes (Ex : Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou)

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Ces commissions constituent des initiatives innovantes qui favorisent une collaboration étroite entre la commune et la Direction des impôts et domaines (DGID). L'objectif de cette innovation est d'améliorer l'assiette et le potentiel fiscal des collectivités territoriales en termes d'impôts locaux pour optimiser la mobilisation des ressources fiscales. Le Bureau des Collectivités Territoriales de la Direction Générale des Impôts et Domaines (BCT/DGID), bénéficie d'un appui du programme Gouvernance Locale pour le Développement (GoLD) financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), pour l'opérationnalisation des commissions de fiscalité locale (CFL). Une phase pilote a été menée dans les régions de Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou afin de mener des activités notamment l'Installation des CFL ; la formation des membres sur leurs rôles, la fiscalité locale et le recensement numérique ; l'Opérationnalisation des recensements dans 4 CFL pilotes ; la Mise en place d'un plan d'action pour chaque CFL pilote et l'Evaluation et restitution des données et des résultats « Cette phase pilote a donné toute satisfaction avec 25 CFL installées dans des communes partenaires USAID GoLD, dont 08 CFL formées et 04 sont totalement opérationnelles. 104 commissaires de CFL ont été formés sur leurs rôles et responsabilités et sur la fiscalité locale. Les communes d'expérimentation ont connu un accroissement moyen de 37% de leur potentiel fiscal.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Le parrainage apparaît comme un filtre démocratique dans le but de rationaliser les candidatures et d'éviter celles qui sont fantaisistes ou à caractère régionaliste, voire ethniciste. Il s'agit ici d'un système de parrainage par lequel l'électeur donne sa caution morale en faveur d'une candidature. C'est pourquoi, ce système est qualifié de « parrainage citoyen ». Il convient de retenir également qu'en dehors de la liste des parrainages, le citoyen qui candidate à la magistrature suprême doit remplir d'autres conditions déniées par la loi électorale. Les modalités du parrainage du candidat à l'élection présidentielle sont régies par les articles L.57, L.115 et L.116 du code électoral (C.E). Cette démarche vise le recensement des types d'impôts existants et des potentialités fiscales dans la commune, ainsi que le suivi de la collecte pour éviter l'évasion fiscale. Bien que ce travail relève des impôts et domaines, la commune et les élus, regroupés dans un CFL, jouent un rôle essentiel de sensibilisation, d'appui et de suivi pour la collecte des impôts. La digitalisation pourrait rendre cette collaboration encore plus efficace.

- La participation du public : Possibilités de participation au cycle budgétaire et aux politiques publiques (score de 0/100) ;
- Le contrôle budgétaire : Contrôle par des entités de contrôle indépendantes et par le législateur (score de 33/100).
- L'EBO évalue les pratiques des principaux acteurs dans le processus budgétaire :
- L'exécutif : publie les informations budgétaires au cours des phases d'élaboration, d'approbation et d'exécution du cycle budgétaire. Il maintient des mécanismes de participation par lesquels le public peut apporter sa contribution au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du budget national.
- Le Parlement : débat de la politique budgétaire avant le dépôt du projet de budget, examine, modifie et approuve le projet de budget et examine la mise en œuvre du budget en cours d'exercice. Il maintient également des mécanismes de participation par lesquels le public peut apporter ses contributions lors des délibérations sur la formulation du budget et sur le rapport d'audit.
- **L'institution supérieure de contrôle** : publie les audits du budget national, maintien des mécanismes de participation à travers lesquels le public peut suggérer des sujets d'audit ou prendre part aux enquêtes.

● INNOVATIONS :

28. La plateforme citoyenne Afriki

● PÉRIODE/ LIEU :

2020

Niveau national et supranational

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Mouvement Y en a marre

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

a plateforme « Afrikki », qui regroupe les mouvements citoyens militants du continent et des diasporas, est une initiative de contrôle citoyen sur la gouvernance et les bonnes pratiques démocratiques. Le mouvement Y en a marre a eu l'initiative et a décidé d'y associer les mouvements Balai Citoyen du Burkina Faso et Filimbi du Congo, ainsi que d'autres OSC du continent et de sa diaspora.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

Cette initiative permet de fédérer au niveau supra national toutes les initiatives de contrôles citoyens sur les dirigeants dès l'instant qu'il y a des atteintes potentielles à la démocratie dans un pays qui est membre de la plateforme, les autres citoyens des autres pays pourront venir prêter main forte dans le cadre de leurs revendications citoyennes. Dans son objectif résolument panafricain, la plateforme Afrikki plaide notamment pour la libre circulation des citoyens sur leur continent.

● **INNOVATIONS :**

29. Adhésion du Sénégal au Partenariat pour le Gouvernement ouvert (PGO)

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2018

Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Gouvernement PGO local – Commune de Yoff et ville de Dakar

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

Le gouvernement ouvert est défini comme « une culture de gouvernance promouvant les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et d'une croissance inclusive ». L'adhésion du Sénégal au Partenariat pour le Gouvernement Ouvert intervient dans le contexte de préparation de l'élection présidentielle de 2018 et l'opportunité de rassurer les partenaires internationaux sur le dispositif de la gouvernance au Sénégal et des réformes. Il s'agit pour le Sénégal de développer une culture du gouvernement ouvert dans les domaines suivants : budget, lutte contre la corruption, la justice, l'accueil du service public, les politiques publiques, l'inclusion des femmes et des jeunes dans des politiques de développement.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

Le Partenariat pour le gouvernement Ouvert permet :

- Un meilleur effort d'inclusion des populations et des couches des populations les plus vulnérables à travers les consultations nationales
- Une co-création de l'administration et de la société civile
- Des engagements de nature politique à fort impact social
- Construction de plus de maisons de justice de proximité sur demande des populations à travers le maire
- Une dématérialisation de plus de procédures administratives par la SENUM
- Un enrôlement de deux gouvernements locaux dans le PGO local – Commune de Yoff et ville de Dakar/

Cependant, il est noté un manque de capitalisation des avancées et de publication sur un site internet. Ce qui rend difficile la justification des avancées pour les évaluateurs. La note du Sénégal est en ce moment de 7/16, une note en dessous du minimum requis soit 12/16 selon le PGO.



INNOVATIONS :

30. JGEN Sénégal (Women Global Entrepreneurship)

● PÉRIODE/ LIEU :

2018

Niveau national

● PORTEURS DES INNOVATIONS

Organisations féminines

● CONTEXTE DES INNOVATIONS

JGEN Sénégal est une association féministe à but non lucratif qui œuvre pour l'abandon des violences basées sur le genre et entend contribuer efficacement à mettre fin aux violences sexuelles et sexistes à l'égard des femmes et des enfants. JGEN Sénégal travaille aussi dans la co-construction du mouvement féministe au Sénégal et en Afrique francophone. Elle intègre aussi un volet entrepreneuriat social qui travaille spécifiquement dans la mise en réseau des femmes. JGEN Sénégal a pour mission de Renforcer le pouvoir d'agir des femmes et des filles pour une meilleure prise en charge holistique de leurs besoins pratiques et stratégiques. Accompagner le développement du mouvement féministe en Afrique francophone.

● IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

L'association allie rigueur morale et compétences, en s'engageant pleinement pour gérer efficacement nos responsabilités. Elle favorise la solidarité entre femmes et soutient le pouvoir d'action des femmes et des filles dans toute leur diversité face au patriarcat. En tenant compte des spécificités individuelles tout en consacrant les mêmes droits et obligations pour toutes et tous, l'association assure une communication claire et la reddition des comptes, en s'engageant à produire des résultats conformes aux objectifs dans des délais convenus.

INNOVATIONS :

32. Budget sensible à l'enfance

PÉRIODE/ LIEU :

2013

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Un Budget Participatif est une programmation basée sur une évaluation concertée des besoins des différents groupes d'acteurs, en fonction des priorités thématiques et territoriales. Il implique un processus de démocratie participative, volontaire et universel, au cours duquel, les populations peuvent discuter et décider d'une partie du budget des collectivités locales. Ce processus implique la participation et la décision de tous les groupes d'acteurs de la population (y compris les enfants et les exclus économiques et sociaux) tant dans l'élaboration du budget que dans sa mise en œuvre et son suivi évaluation. La budgétisation sensible à l'enfant (BSE) est une approche qui consiste à intégrer les besoins spécifiques et différenciés des enfants dans les politiques publiques et le budget. C'est une approche qui reconnaît que les enfants ont des besoins particuliers en termes d'éducation, de santé, de protection sociale et d'autres domaines, et que ces besoins doivent être pris en considération dès l'élaboration du budget jusqu'au contrôle et évaluation de budget. La Budgétisation Sensible à l'Enfant contribue à créer les conditions pour que chaque enfant puisse atteindre son potentiel maximal et s'épanouir en tant que membre actif et accompli de la société. En ciblant spécifiquement l'éducation, la santé et le bien-être général des enfants, cette approche budgétaire permet de créer les conditions propices à leur réussite future ; favorise le développement du capital humain, ce qui se traduit par un retour sur investissement considérable à long terme.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

L'engagement des adolescents et des jeunes dans le processus de budgétisation est fondamental pour créer des communautés dynamiques et équitables. Cela contribue également à promouvoir une gouvernance responsable et inclusive, garantissant que les besoins de tous les membres de la communauté sont pris en compte. La BSE représente une approche qui privilégie l'analyse et la gestion des allocations budgétaires à travers le prisme des droits et du bien-être des enfants. Cette méthode met l'accent sur l'optimisation et l'efficacité des dépenses publiques en faveur des enfants dans des domaines clés tels que l'éducation, la santé et le bien-être. A travers une utilisation plus judicieuse des ressources, elle vise à fournir un accès équitable aux services de base de qualité tel que l'éducation et la santé, à favoriser l'inclusion sociale, et à instaurer des mécanismes de protection sociale robustes pour les enfants en situation de vulnérabilité, afin de les prémunir contre les risques de pauvreté, d'abus etc. En outre, la BSE encourage une revue des dépenses actuelles selon leur sensibilité aux droits de l'enfant pour identifier, réorienter les ressources vers des initiatives plus pertinentes pour la promotion des droits de l'enfant et dans le but ultime d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser un développement inclusif et durable.

INNOVATIONS :

33. Les gouvernements scolaires

PÉRIODE/ LIEU :

2012

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement (Ministère de l'Éducation Nationale)

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le gouvernement scolaire est un outil de participation de l'enfant à la vie de l'école. Il s'agit d'une structure représentative des élèves au sein de l'école qui permet aux enfants de participer à la gestion et à la résolution des problèmes liés à leur éducation et à l'amélioration de la qualité de celle-ci. Dans les gouvernements scolaires, les enfants élisent un ou plusieurs responsables qui vont piloter la résolution de problèmes importants vécus au quotidien dans l'école : partage de la cour de récréation, gestion de la violence, hygiène, santé, environnement, sport, loisirs, prévention routière, relation avec les autorités ou l'entourage, etc. Il s'agit essentiellement d'un outil pédagogique, de mise en situation, où les enfants exercent de vraies responsabilités et s'essayent à une « citoyenneté d'attitude ». Les enfants comprennent et intègrent ainsi le sens des valeurs républicaines de la citoyenneté, de la démocratie, du devoir et de la responsabilité. Cette initiative constitue d'une part une sorte d'initiation des jeunes à la démocratie et permet aux jeunes de comprendre la structuration de l'Etat au sein des établissements scolaires.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

L'enjeu du gouvernement scolaire est de proposer une éducation en lien avec les problèmes de société, qui permette à l'enfant d'avoir confiance en lui et de remettre en perspective la réalité qu'il vit au quotidien pour se sentir acteur de son propre devenir. En impliquant les élèves dans la vie de l'école, on leur donne la possibilité d'exercer des responsabilités, on leur permet d'exprimer leurs besoins et de faire des propositions constructives. Leurs idées sont ainsi valorisées. Ces dispositifs mettent aussi en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions. Les enjeux sont également scolaires. La maîtrise de la langue à l'oral comme à l'écrit devient essentielle pour : prendre la parole en public, prendre part à un débat sans violence, prendre en compte les propos de l'autre, faire valoir son propre point de vue, faire reformuler plutôt que juger trop vite, adapter sa communication à la situation, etc. Ainsi, l'objectif général du gouvernement scolaire est de promouvoir la bonne gouvernance et l'éducation citoyenne en associant les élèves à la vie de l'école et en ouvrant l'école à son milieu. Les gouvernements scolaires ont remplacé les FOSCO en 2012.

INNOVATIONS :

34. Nouveaux Types de Sénégalais (NTS)

PÉRIODE/ LIEU :

2011

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Mouvement Y A MARRE

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Le mouvement Y EN A MARRE est un grand mouvement de contestation et de transformation qui a secoué le Sénégal en 2011. Le contexte de mobilisation et les stratégies qui ont été mises en œuvre ont permis de donner forme à une puissante contestation populaire constructive. On découvre comment la jeunesse sénégalaise conscientisée a refondé l'espace du politique, la créativité dont elle a fait preuve pour inventer de nouveaux outils d'éducation populaire adaptés au contexte ; c'est à dire ancrés dans la culture locale, en langue locale, enracinés dans des situations de vie réelle et concrète, et diffusés à travers une culture véritablement partagée. Y EN A MARRE est parvenu à politiser le social, à l'arracher au fatalisme religieux, et le réveil populaire qui s'en est suivi n'a pas dit son dernier mot : le processus de réappropriation du politique, initié par le mouvement, est en cours de mutation.

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

La stratégie et la créativité de ce mouvement a porté ses fruits – car Abdoulaye Wade a été contraint de quitter le pouvoir par la voie des urnes – mais le plus important est peut-être l'espace qui a été ouvert. Celui des possibles, en montrant que l'engagement politique peut passer par des voies alternatives aux partis politiques classiques. Y EN A MARRE s'est rapidement doté d'une philosophie d'action citoyenne au service de la transformation de la société : le Nouveau Type de Sénégalais (NTS) comme une pratique de la recherche de solution aux problèmes identifiés et une incarnation du changement que l'on souhaite voir advenir.

● **INNOVATIONS :**

35. La plateforme des femmes pour la paix en Casamance

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2010

Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Associations féminines de la région naturelle de Casamance (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda).

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

C'est à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la résolution 1325 des Nations-Unies à Dakar que deux importantes associations, KABONKETOOR et USOFORAL, prennent conscience de la nécessité de rassembler et d'unifier les diverses associations féminines de la région naturelle de Casamance afin d'imposer la voix des femmes dans les processus de recherche de la paix. Cette prise de conscience sera à l'origine de la création, en septembre 2010, de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance. En Septembre 2010, naquit donc la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance qui se déclare ouverte, au nom de « TOUT POUR LA PAIX MAINTENANT » (Janvier 2011), à la participation des femmes de toutes confessions religieuses et les groupements de promotion féminine. D'abord structure informelle de concertation et de dialogue, la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) devient rapidement une organisation incontournable dans le processus de recherche de la paix en Casamance. Elle regroupe aujourd'hui 210 associations et organisations de femmes et compte quelques 25.000 membres répartis à travers les trois régions de la Casamance naturelle (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda).

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

La vocation de la PFPC est de réunir les énergies, les compétences et les expertises de chacune de ses associations membres afin de proposer des solutions concrètes et pertinentes pour mettre un terme à la crise du Sénégal en Casamance. Pour cela, en plus de nombreuses actions en faveur des victimes du conflit, elle développe une ambitieuse stratégie de lobbying tant du côté du gouvernement de la République du Sénégal que de celui du MFDC afin d'amener les acteurs clés du conflit autour de la table de négociation. Enfin la PFPC anime et centralise un important travail de veille et de dénonciation des violences perpétrées à l'encontre des populations civiles et de violation des droits de l'Homme.

● **INNOVATIONS :**

36. Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue Homme-Femme.

● **PÉRIODE/ LIEU :**

2010

Niveau national

● **PORTEURS DES INNOVATIONS**

Le Gouvernement

● **CONTEXTE DES INNOVATIONS**

vec l'introduction de la loi sur la parité en 2010, le Sénégal a été l'un des pionniers dans la représentation politique des femmes au Parlement. En 2022, il est entré dans l'histoire avec la plus forte proportion de femmes parlementaires jamais atteinte en Afrique de l'Ouest. C'est également grâce à l'application de la loi sur la parité que la proportion des femmes députés est passée de 18,7% à 44,2%, entre la 12^{ème} et la 14^{ème} législature, soit une hausse significative de 25,5 points de pourcentage sur une période de 13 ans. Les autres avancées résultent, entre autres facteurs, de la mise en place d'un dispositif juridique en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des droits fondamentaux des femmes et des filles. Dans ce dispositif, figurent la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) de 1979, le protocole à la Charte africaine des Droits et des Peuples relatifs aux Droits de la Femme en Afrique de 2003 (Maputo), la Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Afrique et l'acte additionnel pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes pour un développement durable dans l'espace de la CEDEAO.

● **IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES**

La loi sur la parité se positionne comme un instrument incontournable pour arriver à l'égalité dans la représentation dans le contexte sénégalais. Elle est une manière de « réhabiliter » les femmes dans leurs droits avec la participation des femmes aux instances de prise de décisions. Elle a l'avantage d'être l'aboutissement d'une lutte des organisations de promotion des droits des femmes articulées à la volonté politique et à l'existence d'un cadre juridique favorable à l'égalité de genre en droit sénégalais. C'est une loi simple, courte et compréhensible. Elle n'est composée que de quatre articles. Ces différents articles précisent que l'égalité numérique des hommes et des femmes lors des élections de liste dans les institutions totalement et partiellement électives est érigé en règle. Les domaines et conditions d'application sont également cités.

INNOVATIONS :

37. Les consultations populaires et la tenue des Assises nationales

PÉRIODE/ LIEU :

2008 - 2009

Niveau national

PORTEURS DES INNOVATIONS

Le Gouvernement

CONTEXTE DES INNOVATIONS

Il s'agissait pour ses initiateurs de : « trouver une solution consensuelle, globale, efficace et durable à la crise multidimensionnelle (éthique, politique, économique, sociale et culturelle) qui sévit dans le pays ».

IMPACTS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

La présentation de documents et livres de références contenant des ambitions réformatrices à réaliser dans le court, moyen et long terme pour le pays –notamment une Charte de gouvernance démocratique, considérée comme l'un des documents emblématiques des Assises nationales – avait permis de constater l'inclusion des citoyens des 45 départements du pays ainsi que la diaspora sénégalaise dans le processus de diagnostic de la façon dont le Sénégal a été gouverné depuis plus de 50 ans d'indépendance et de proposer des solutions innovantes pour refonder la République à travers une réforme en profondeur des institutions. D'ailleurs, la Commission nationale de réforme des institutions (CNRI) instituée par le Président SALL en 2013, s'inspirera fortement des conclusions des Assises nationales dans ses travaux.

Source : *Enquête*





**IMPACTS ET EFFICACITÉS
DES INNOVATIONS
DÉMOCRATIQUES AU
SÉNÉGAL**



CHAPITRE 3 : IMPACTS ET EFFICACITÉS DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL

Ce chapitre analyse les impacts et les efficacités des innovations démocratiques mises en œuvre au Sénégal. Ces innovations ont eu des répercussions notoires sur la participation citoyenne et l'engagement politique, en favorisant l'émergence de nouvelles pratiques d'interaction entre citoyens et institutions. Si certaines initiatives ont démontré leur potentiel pour renforcer la démocratie, il est essentiel d'évaluer leur portée effective sur le terrain. Comme le souligne NG. F., une analyste risques-pays interrogée :

« Les innovations démocratiques ont profondément contribué au renforcement et à l'adaptation de la démocratie sénégalaise, en la rendant plus participative, transparente et inclusive ».

Les budgets participatifs ont, par exemple, démontré leur efficacité en termes de transparence et de responsabilisation des élus vis-à-vis de leurs concitoyens. En permettant aux citoyens de choisir directement comment une partie des fonds publics est dépensée, ces dispositifs renforcent la conscience civique et la responsabilité des décideurs électoraux. Ce modèle de gouvernance participative, lorsqu'il est correctement implémenté, inscrit l'engagement citoyen dans un cadre normatif et institutionnel. Néanmoins, il est essentiel d'aborder les impacts avec prudence. Certaines initiatives, bien qu'elles soient bien accueillies par les citoyens, n'atteignent pas toujours l'ensemble de la population, laissant des segments importants (surtout les groupes marginalisés) dans l'ombre. Cette question d'équité dans l'accès aux bénéfices des innovations démocratiques est cruciale pour garantir une véritable représentation de la diversité des catégories sociales. A la suite de ce qui précède, A. A. C. D., une chargée de projet interrogée confirment que :

« Les budgets participatifs à Fissel et Rufisque ont permis aux citoyens de décider des priorités locales, comme la construction d'écoles, de centres de santé, et des projets d'assainissement et d'éclairage. Ces initiatives ont amélioré les infrastructures, renforcé la démocratie locale et accru la transparence, en réduisant les risques de détournement de fonds. Elles ont aussi amélioré la qualité de vie et encouragé l'engagement des citoyens dans la gestion publique ».

En effet, Les innovations démocratiques au Sénégal ont permis d'instaurer un environnement politique plus inclusif, transparent et participatif, consolidant ainsi la démocratie sénégalaise. Elles ont contribué à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions, à favoriser une gouvernance plus responsable et à encourager une plus grande diversité dans le paysage politique. En intégrant davantage de femmes, de jeunes dans le processus politique, ces innovations pourront aussi jouer un rôle essentiel dans l'édification d'une démocratie plus équitable et représentative.

M. MB. ND., Un étudiant de niveau master considère que :

« Les innovations démocratiques au Sénégal ont renforcé la démocratie en consolidant les institutions, l'État de droit et la participation citoyenne. Les transitions pacifiques du pouvoir, la réforme de la gouvernance locale, et la promotion de la transparence ont amélioré la crédibilité du pays en matière de démocratie. Des mouvements comme Y'en a Marre ont mobilisé les jeunes, et la loi sur la parité a favorisé la représentation des femmes en politique. Les réformes de décentralisation ont rapproché les citoyens des centres de décision, et le Sénégal est perçu comme un modèle démocratique en Afrique, attirant un soutien international »

Les initiatives démocratiques au Sénégal ont favorisé une plus grande participation politique, en particulier celle des jeunes et des femmes. Des mouvements comme Y'en a Marre ont motivé les jeunes à s'impliquer dans les élections et les débats publics, tandis que la loi sur la parité a amélioré la représentation féminine en politique. Les réformes de décentralisation ont permis aux citoyens, notamment les femmes et les jeunes, de jouer un rôle actif dans la gestion publique. C'est également grâce à l'application de la loi sur la parité que la proportion des femmes députés est passée de 18,7% à 44,2%, entre la 12^{ème} et la 14^{ème} législature, soit une hausse significative de 25,5 points de pourcentage sur une période de 13 ans. L'utilisation des réseaux sociaux a facilité l'accès à l'information et la participation politique, et les plateformes participatives ont renforcé l'autonomisation des citoyens, leur permettant d'influencer les décisions politiques. Ces initiatives ont donc élargi la participation des groupes marginalisés dans la gouvernance du pays. Les innovations en matière de *E-participation*, notamment, ont permis d'accroître la mobilisation des jeunes et des femmes, souvent considérés comme des groupes marginalisés dans les processus politiques. Des plateformes numériques de consultation ont facilité leur accès à l'information et leur engagement dans le débat public, entraînant une prise de conscience accrue de l'importance de leur voix dans les affaires publiques comme le souligne un consultant interrogé :

« Les innovations démocratiques au Sénégal, comme les lanceurs d'alerte, et l'utilisation des technologies, ont renforcé la participation des citoyens, amélioré la transparence et la redevabilité des autorités, et facilité un engagement plus direct dans le processus démocratique ».

De plus, les conseils de jeunes et les forums citoyens ont servi de tremplins pour un dialogue constructif entre les générations. Ces espaces permettent non seulement aux jeunes de faire entendre leurs préoccupations, mais également de construire des ponts entre les différentes générations, enrichissant ainsi le discours démocratique global. Ce cadre intergénérationnel favorise un partage des expériences et une dynamique collaborative salubre pour la société comme le confirme M. MB. ND., un étudiant de niveau master :

« Les innovations démocratiques récentes au Sénégal ont non seulement renforcé la participation de la population en général, mais ont aussi particulièrement élargi la participation des groupes marginalisés comme les jeunes et les femmes. Grâce à des réformes législatives (comme la loi sur la parité), des mécanismes de participation directe (comme le parrainage citoyen), et l'utilisation des technologies, ces groupes ont pu jouer un rôle plus significatif dans la politique du pays. Cela a permis de renforcer l'inclusivité et la représentativité du système politique sénégalais, en faisant de la démocratie un processus véritablement participatif et équitable ».

Mieux encore, A. ND., un responsable à l'ONG ARTICLE 19 Afrique de l'OUEST montre que :

« Ces innovations ont renforcé le rôle du citoyen dans le processus démocratique pour trois raisons. D'abord elles ont permis d'avoir une meilleure information et le seul fait d'en savoir plus, améliore la dynamique citoyenne et l'engagement plus ferme. Ensuite, cela permet plus d'interactions des citoyens et une gestion commune à travers une meilleure approche de volontariat et de préservation commune. Cela donne en même temps la culture par le respect des règles prédéfinis pour une performance de l'action démocratique. Enfin, le suivi citoyen, le fundraising citoyen et la sensibilisation des ressortissants sénégalais pour le financement citoyen des actions communautaires ».

Les innovations démocratiques au Sénégal ont démontré un impact positif sur l'engagement citoyen, mais leur efficacité dépend d'une inclusion véritable et d'une équité d'accès aux dispositifs participatifs.

**DÉFIS ET LIMITES
STRUCTURELLES DES
INNOVATIONS
DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL**



CHAPITRE 4 : DÉFIS ET LIMITES STRUCTURELLES DES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL

Le Sénégal, reconnu comme un modèle de démocratie en Afrique, a mis en place plusieurs initiatives pour renforcer ses institutions démocratiques. Parmi ces institutions, on peut citer l'institutionnalisation des élections transparentes avec la création de la CENA et l'introduction de la biométrie. Les alternances politiques pacifiques en 2000, 2012 et 2024 ont renforcé la confiance dans le système. Selon M. D., un consultant en gouvernance locale :

« Le Dialogue National a favorisé la concertation entre partis et société civile. L'État de droit a été consolidé avec une justice indépendante et la société civile a joué un rôle essentiel dans la surveillance des institutions. Les réformes constitutionnelles de 2016 ont renforcé le contrôle du pouvoir. La participation des femmes et des jeunes a été encouragée, notamment par la loi sur la parité. Les médias et les TIC ont facilité le débat public et l'engagement citoyen. Enfin, la décentralisation a rapproché les citoyens des décisions locales ».

Au Sénégal, des efforts sont déployés pour renforcer la démocratie en formant les acteurs publics et les citoyens, en luttant contre la corruption et en améliorant la transparence. L'accès à l'information est élargi, notamment en milieu rural, et la société civile cherche à s'unir pour mieux défendre les droits démocratiques. Les autorités locales bénéficient de ressources et de formations pour améliorer leur efficacité, tandis que des initiatives inclusives encouragent la participation des femmes et des jeunes. Enfin, des mesures sont prises pour garantir la durabilité des réformes en s'appuyant davantage sur les ressources locales. Les citoyens perçoivent les innovations démocratiques de manière variée. Beaucoup les considèrent comme des avancées, notamment en termes de participation citoyenne, de transparence et de renforcement des droits des femmes et des jeunes. Cependant, des défis subsistent : la lenteur des réformes, la persistance de la corruption, les inégalités d'accès à l'information, et un scepticisme envers les partis politiques. Les jeunes scolarisés et les citoyens urbains soutiennent davantage ces initiatives, tandis que les populations rurales et les moins éduquées se sentent parfois exclues de la gouvernance. Pour une meilleure adhésion, il est essentiel de rendre les innovations accessibles et efficaces pour tous. Ces initiatives, bien qu'imparfaites, illustrent l'engagement du Sénégal vers une démocratie consolidée. Les innovations démocratiques au Sénégal ont connu des progrès, mais plusieurs défis persistent. Ceux-ci incluent la résistance au changement au sein des institutions, la corruption qui freine la transparence, et les inégalités d'accès à l'information, surtout dans les zones rurales. La fragmentation de la société civile limite l'efficacité de l'engagement citoyen, tandis que la décentralisation souffre d'un manque de ressources locales. En outre, le financement extérieur reste un enjeu pour la durabilité des réformes. Enfin, des problèmes de gouvernance et de clientélisme nuisent à l'efficacité des institutions démocratiques. Ces défis demandent des efforts pour renforcer les institutions politiques et assurer une plus grande inclusion. Fort de ce constat, O. GN., un greffier interrogé pense que :

« Les innovations démocratiques au Sénégal font face au problème de renouvellement générationnel. Nous avons des acteurs politiques qui sont là depuis une vingtaine d'années et le champ politique a besoin de sang neuf pour porter le combat des citoyens. L'autre défi serait de faire en sorte que les charges publiques soient gérées en toute transparence et que des sanctions sévères soient également prévues par la loi ».

Malgré les avancées enregistrées dans le domaine des innovations démocratiques, le Sénégal fait face à plusieurs limites qui entravent le plein déploiement de ces initiatives. Tout d'abord, la fracture numérique représente un obstacle majeur. Les disparités d'accès aux technologies ne touchent pas seulement les zones rurales, mais également certains groupes sociaux dans les zones urbaines, rendant difficile l'atteinte d'un public large et diversifié. Les résistances institutionnelles à l'égard des nouvelles pratiques peuvent également s'avérer problématiques. Nombre d'institutions politiques, habituées à des modes de fonctionnement traditionnel,

montrent une certaine réticence à intégrer les innovations démocratiques dans leurs processus. Cela peut créer un climat de méfiance et, par conséquent, limiter l'impact des initiatives même les plus prometteuses. Parallèlement, la perception des innovations démocratiques par le public joue un rôle crucial dans leur acceptabilité. Des réticences peuvent surgir de la méconnaissance des outils numériques ou de la perception d'un manque de transparence dans les processus. W. S., un autre étudiant de niveau Master considère que :

« Les innovations démocratiques au Sénégal ont certes permis des avancées notables en matière de participation citoyenne, de transparence et d'inclusion, mais elles sont confrontées à plusieurs défis structurels et contextuels. Le manque d'accès égal à l'information, la persistance de la corruption, la polarisation politique, les limitations financières et l'exclusion de certaines catégories de la population (notamment les groupes marginalisés) demeurent des obstacles majeurs à une démocratisation complète et effective. Pour que les innovations démocratiques portent leurs fruits à long terme, ces défis doivent être abordés de manière intégrée, avec une attention particulière aux inégalités sociales et régionales »

Les médias jouent un rôle essentiel en diffusant les innovations démocratiques, en sensibilisant le public, en critiquant la mauvaise gouvernance, et en mobilisant l'opinion publique. Ils assurent également une fonction d'éducation civique en expliquant les mécanismes démocratiques et en encourageant la participation citoyenne. Les médias sénégalais sont à la fois des catalyseurs de participation citoyenne et des gardiens de la transparence, tout en étant confrontés à des défis structurels et institutionnels. Cependant, leur rôle peut être biaisé par des enjeux de financement, des pressions politiques ou un manque d'indépendance éditoriale, ce qui limite parfois leur capacité à critiquer objectivement ou à promouvoir efficacement les innovations. Sur le rôle des médias, A. ND., un responsable à l'ONG ARTICLE 19-Afrique de l'OUEST pense que :

« Les médias jouent un rôle assez important lorsqu'ils maîtrisent le sujet sur lequel porte les innovations démocratiques. Donc le fait de ne pas les impliquer peut avoir comme conséquence sur la diffusion des informations, faire en sorte que les formats de comptes rendus soient plus privilégiés. Il s'agira d'impliquer les médias dans les formations, les embarquer dans une perspective de production de dossiers fouillés ce qui leurs permettraient d'enrôler ces innovations démocratiques en question ».

Au Sénégal, les médias jouent un rôle essentiel dans la démocratie. Ils informent sur les réformes, encouragent la participation citoyenne et surveillent les autorités pour dénoncer des abus comme la corruption. Ils servent également de plateforme pour les débats publics, contribuant ainsi à renforcer la démocratie. Toujours selon A. ND., :

« Les limites des initiatives démocratiques sont de plusieurs ordres. Elles peuvent être liées l'appropriation et la compréhension de l'autorité qui en charge de la question ; elles peuvent être liées à la disponibilité des données, le rejet des rapports de notation défavorables à l'Etat, la culture juridique le plus souvent et enfin des moyens de l'Etat. Il ne faut pas oublier l'instabilité institutionnelle qui est souvent la source des retards ou des difficultés de capitalisation des résultats. Les acteurs s'efforcent de surmonter ces obstacles à travers le dialogue avec les autorités et les citoyens en vue d'avoir une compréhension commune. Ils s'investissent également dans le plaidoyer constructif et institutionnel, la sensibilisation des populations à travers les langues locales, la production de rapports, les documents de positions auprès des commissions parlementaires en charge de la question. Il y a aussi la recherche de partenaires pour financer l'agenda de ces innovations ; ce qui peut constituer dans certaines mesures un obstacle à l'acceptation de la part des autorités sur la source des financements avec le réflexe du "souverainisme" ».

Les défis et limites rencontrés par les innovations démocratiques au Sénégal soulignent la nécessité d'une approche systémique qui aborde tant les enjeux d'accès à la technologie que les perceptions culturelles et institutionnelles.



**PERSPECTIVES POUR LES
INNOVATIONS
DÉMOCRATIQUES AU
SÉNÉGAL**



CHAPITRE 5 : PERSPECTIVES POUR LES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES AU SÉNÉGAL

Les perspectives pour les innovations démocratiques au Sénégal reposent sur l'anticipation des évolutions du paysage sociopolitique. Dans un contexte global marqué par une digitalisation croissante, le développement de mécanismes de participation numérique devrait se renforcer. Des plateformes sophistiquées et accessibles contribueront à élargir le champ de la participation citoyenne, notamment en intégrant davantage de groupes marginalisés. L'utilisation de nouvelles technologies, telles que les applications mobiles et les systèmes d'information, pourrait révolutionner la manière dont les citoyens interagissent avec leurs gouvernants. Ces outils permettent de recueillir des données en temps réel sur les opinions et les besoins des citoyens, ce qui peut favoriser une gouvernance plus réactive et adaptée aux exigences du terrain. De plus, l'instauration de programmes de formation continue sur la citoyenneté et la participation démocratique devrait être une priorité. A. ND., une chargée de projet en santé souligne lors des entretiens que :

« L'évolution des innovations démocratiques au Sénégal présente un tableau contrasté. D'une part, l'engagement croissant des jeunes dans des initiatives démocratiques et des projets citoyens est prometteur. Cependant, cet élan est freiné par des obstacles structurels et culturels. Tant que certaines mentalités restent ancrées, comme le clientélisme politique, le manque de confiance dans les institutions, et une faible culture de responsabilité citoyenne, ces initiatives risquent de manquer d'impact durable ».

Les innovations démocratiques permettent une meilleure adaptation de la démocratie à nos réalités socioculturelles. Elles devraient évoluer vers une inclusion numérique et une participation citoyenne accrue. La transparence, la redevabilité, la décentralisation, et la lutte contre la corruption seront renforcées, mais des défis comme l'accès à l'information, les inégalités, et la confiance dans les institutions restent à relever. Les réformes devront s'adapter aux réalités locales et encourager l'engagement des jeunes et des femmes dans la participation politique. A. MP. S., un consultant interrogé poursuit en montrant que :

« L'évolution des innovations démocratiques au Sénégal dans les prochaines années pourrait être marquée par des dynamiques prometteuses, mais également par des défis à surmonter. Pour garantir leur succès, les innovations devront s'inscrire dans une dynamique inclusive, participative et durable, tout en répondant aux attentes des citoyens. L'évolution positive dépendra d'une volonté politique forte, d'un suivi rigoureux et d'un engagement citoyen accru ».

Pour renforcer la démocratie au Sénégal, il est essentiel d'améliorer l'éducation civique, de favoriser la participation des jeunes et des femmes, de développer des outils numériques pour la transparence, de renforcer la décentralisation, et d'assurer un meilleur accès à l'information et à la justice. Ces initiatives visent à rendre la démocratie plus inclusive et participative.

En éduquant davantage les citoyens sur leurs droits et obligations, on renforce leur capacité à participer activement et de manière informée aux initiatives démocratiques. Cela pourrait se faire par le biais de campagnes de sensibilisation intégrant les technologies numériques. Parallèlement, les acteurs politiques devraient être encouragés à intégrer les innovations démocratiques dans leurs stratégies de gouvernance. Cela pourrait se traduire par le développement de partenariats avec la société civile, permettant un partage des responsabilités et une collaboration accrue entre les différentes parties prenantes. Une telle synergie, reposant sur la confiance et la transparence, serait bénéfique pour la dynamisation du paysage démocratique. Finalement, la création d'espaces de dialogue entre citoyens, élus et représentants de la société civile pourrait constituer un axe stratégique à explorer. Ces forums permettraient de formaliser les échanges, de partager les bonnes pratiques et d'identifier les obstacles rencontrés qui entravent le développement des pratiques démocratiques. La facilitation de ces dialogues serait essentielle pour renforcer le lien de confiance entre les citoyens et leurs institutions. Il s'agira de développer des applications et plateformes en ligne pour permettre aux citoyens de suivre les décisions publiques, de signaler des cas de corruption ou d'abus de pouvoir, et de participer à des consultations publiques. Les perspectives suivantes sont à explorer :

- Expansion probable des services administratifs en ligne
- Renforcement de la participation citoyenne via les plateformes digitales
- Modernisation continue du système électoral avec de nouvelles technologies
- Renforcement des compétences des collectivités territoriales
- Développement de nouveaux mécanismes de participation locale
- Réduction des inégalités d'accès à l'information entre zones urbaines et rurales
- Nécessité d'une meilleure coordination entre les différentes initiatives de participation et d'engagement des jeunes (h/f) dans les instances de gouvernance nationale et locale.

Les innovations démocratiques au Sénégal, bien que prometteuses, nécessitent une attention continue aux perspectives qui les entourent. Cet engagement multidimensionnel pourra contribuer à créer un environnement politique plus inclusif et participatif.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



● CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude met en lumière l'importance cruciale des innovations démocratiques au Sénégal dans le cadre de l'enrichissement de l'engagement et de la participation citoyenne. Bien que des avancées significatives aient été observées, des défis subsistent, impliquant un effort collectif pour les surmonter. Pour mieux intégrer les citoyens dans les processus d'innovation démocratique, il faut renforcer l'accès à l'information, développer l'éducation civique, améliorer la transparence et la redevabilité, créer des plateformes participatives et garantir l'inclusion de tous les groupes sociaux dans les décisions publiques. Pour une démocratie plus participative et transparente au Sénégal, il est recommandé d'inclure davantage les jeunes et les femmes dans les décisions, d'améliorer la transparence des autorités, de faciliter l'accès à l'information pour les zones rurales, et de soutenir la décentralisation avec plus de ressources pour les autorités locales. L'intégration des citoyens dans les processus d'innovation démocratique peut être améliorée grâce à des approches inclusives, participatives et adaptatives. L'enquête a révélé quelques **recommandations formulées par les participants à l'étude en direction des pouvoirs publics nationaux et locaux et des organisations (ONG, OSC, OCB etc.)** :

- Renforcer l'éducation civique et la sensibilisation dans des espaces de formation et de renforcement de capacités en matière d'innovations et d'initiatives démocratiques ;
- Exploiter les opportunités numériques de participation et d'engagement civique ;
- Encourager le dialogue multi-acteurs en intégrant les citoyens dans les processus d'innovation démocratique ; il serait bénéfique de créer des espaces de dialogue politique et citoyen ouverts, permanents, sincères et inclusifs où chacun peut exprimer ses idées et préoccupations pour renforcer la démocratie
- Suivre et évaluer les innovations démocratiques à travers un dispositif de monitoring ;
- Créer d'espaces de dialogues participatifs en encourageant la co-création et la co-décision ; il s'agira de créer et animer des plateformes où les citoyens peuvent débattre, exprimer leurs préoccupations et co-construire des solutions avec les élus ;
- Inclure des groupes marginalisés dans les instances de gouvernance locale et nationale ;
- Renforcer des mécanismes de consultation citoyenne avec des initiatives qui prennent en charge les analphabètes seraient dans le jeu politique, ce qui permet de renforcer la confiance entre élus et les citoyens ;
- Territorialiser les politiques publiques en intégrant des mécanismes de feedback pour recueillir les opinions des citoyens sur les politiques publiques ou les réformes

- Digitaliser des services publics et la création de plateformes numériques interactives en mettant en place un dispositif de formation aux nouvelles pratiques numériques pour les citoyens dans le but d'obtenir une approche démocratique plus inclusive
- Veiller à plus de transparence et d'équité dans la redistribution des ressources publiques, au niveau local comme au niveau national ;
- Promouvoir un cadre législatif favorable aux innovations démocratiques et d'encourager la collaboration entre acteurs publics et privés (Loi sur la protection des lanceurs d'alerte, loi sur la déclaration de patrimoine...) ;
- Créer des groupes de travail mixtes incluant citoyens, experts et autorités afin de mener des études de besoins auprès des différentes couches de la population ;
- Matérialiser le statut de l'opposition, le financement public des partis politiques et le plafonnement des dépenses de campagnes électorales.

Pour mieux intégrer les citoyens dans les processus d'innovation démocratique, il faudrait un renforcement des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire sénégalais, éliminer la fracture numérique qui existe entre les citoyens. Il faudrait donc une éducation au numérique pour les citoyens afin qu'ils puissent faire face à toute formes de manipulation. Ce qui permettrait aux élus de s'approcher plus de la population et de répondre à leur besoin. Selon les propos de M. D., Assistant vacataire de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE, ex Université Virtuelle du Sénégal :

« La démocratie n'aura de sens au Sénégal que quand les autorités sauront qu'aucune politique, qu'aucune action n'a de sens que si elle résout le problème des citoyens ou répond à leurs intérêts ».

ANNEXES



● ANNEXES

ANNEXE 1 : NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le Sénégal est souvent cité comme un modèle de démocratie en Afrique de l'Ouest, ayant connu une histoire politique marquée par des transitions pacifiques et des élections régulières. Cependant, la recherche de nouvelles méthodes pour fluidifier et revitaliser le processus démocratique demeure un défi. Cette note méthodologique vise à proposer une cartographie des innovations démocratiques au Sénégal, articulée autour d'une revue documentaire, de la collecte de données empiriques, ainsi que d'une proposition d'innovation technologique visant à renforcer l'engagement citoyen.

Cette méthodologie de recherche vise principalement trois objectifs :

- Identifier et analyser les différentes innovations citoyennes et démocratiques mises en œuvre au Sénégal ;
- Comprendre l'impact de ces innovations sur la participation citoyenne et la qualité de la gouvernance participative ;
- Proposer une innovation technologique innovante pour renforcer l'interaction citoyenne dans le cadre des processus démocratiques.

L'approche méthodologique retenue est celle de la recherche-action participative (RAP). Elle a une orientation de recherche axée sur la collaboration entre les chercheurs et les membres des différentes communautés en vue d'une meilleure appréhension de la cartographie des innovations démocratiques par des actions individuelles et de groupes. Elle repose sur une approche combinant la revue documentaire et la production de données empiriques.

I. Revue documentaire

La revue documentaire représente une étape fondamentale dans la cartographie des innovations technologiques au Sénégal, surtout lorsqu'elle est intégrée dans un contexte démocratique. Cette phase nécessite l'analyse approfondie de la littérature spécialisée, y compris des études académiques, des rapports d'organisations internationales, ainsi que des analyses produites par des acteurs de la Société Civile et d'Organisations Non Gouvernementales locales et nationales. L'objectif principal est d'identifier comment les innovations technologiques contribuent non seulement au développement socio-économique, mais aussi à la consolidation de la démocratie sénégalaise en améliorant la transparence, la participation citoyenne et la gouvernance.

Une attention particulière est portée à la relation entre innovations technologiques et processus démocratiques. Il s'agira de recenser les initiatives qui ont facilité l'engagement des citoyens dans le processus décisionnel, notamment à travers des plateformes numériques de participation. La revue examine également comment ces technologies peuvent renforcer la responsabilité des acteurs politiques. En contextualisant les innovations dans un cadre démocratique, la recherche met en lumière les effets ponctuels et potentiels des technologies sur la lutte contre la corruption, la promotion de l'accès à l'information et la création d'espaces de dialogue entre les citoyens et leurs représentants. L'examen des politiques publiques et des initiatives gouvernementales visant à soutenir l'innovation technologique et démocratique est également cruciale. Cela inclut l'analyse des programmes qui encouragent l'utilisation des technologies pour renforcer la participation électorale, améliorer les services publics et promouvoir la transparence dans la gestion des ressources. En identifiant ces initiatives et en évaluant leur impact sur le climat démocratique, la recherche peut fournir des recommandations sur les meilleures pratiques à adopter pour maximiser l'impact des innovations technologiques en faveur de la démocratie. Enfin, la revue documentaire inclut une perspective critique sur les conséquences sociales des innovations démocratiques et leur capacité à réduire les inégalités dans l'accès aux informations et aux services publics. Une attention particulière est accordée à la manière dont ces technologies peuvent à la fois renforcer la démocratie en incluant diverses voix dans le débat public tout en évitant de renforcer la fracture numérique. La cartographie s'attache à proposer une vision holistique des innovations technologiques et de leur rôle dans le renforcement de la démocratie au Sénégal. Le rapport de revue de littérature présente les résultats des études mais aussi les discute, offrant une base solide pour orienter la recherche qualitative sur la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal.

II. Méthodes de collecte de données empiriques

La production de données empiriques se fera grâce à une approche qualitative, afin d'avoir une analyse complète, rigoureuse et approfondie de la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal. La collecte des données sera réalisée à travers des méthodes qualitatives adaptées pour obtenir des informations profondes et nuancées. Cette approche permettra de capter la complexité des expériences des acteurs engagés dans la démocratie, qu'ils soient politiques, activistes, ou citoyens. La diversité des points de vue renforcera la richesse des données collectées.

1. Entretiens semi-directifs

Il s'agit ici de recueillir des témoignages et récits détaillés sur les expériences et perceptions des innovations démocratiques au Sénégal basées sur les plateformes numériques (Zoom, Meet etc.), des régions témoins seront choisis par l'équipe de recherche. En ciblant entre 05 et 10 participant-e-s par région, en raison de 10 minutes, au moins, par entretien, la diversité des expériences pourra être capturée, permettant une compréhension holistique des réalités des innovations démocratiques vécues au Sénégal.

- Politiques, des acteurs de la société civile, des universitaires, et des citoyens engagés pour la cause de la démocratie.
- Chaque entretien sera construit autour d'un guide d'entretien flexible, permettant de laisser place à des discussions ouvertes et de découvrir des thèmes émergents non prévus initialement. L'analyse des entretiens se concentrera sur les perspectives des participants sur les réussites et les challenges des innovations démocratiques au Sénégal.
- L'analyse des données se fera à travers une matrice d'observation et d'analyse thématique pour identifier les motifs récurrents et spécifiques des pratiques démocratiques, de même que les enjeux des innovations démocratiques au Sénégal.
- L'outil d'analyse de contenu NVivo sera utilisé d'une part, pour explorer les tendances et significations au sein des données codées et d'autre part, pour faciliter le codage et la classification des données. L'analyse comportera également une confrontation des résultats avec la littérature existante pour mieux contextualiser les enjeux des innovations démocratiques au Sénégal.
- Les résultats seront synthétisés et présentés sous la forme d'une cartographie dynamique. Cette cartographie visuelle sans précédent distingue les différentes innovations, les acteurs impliqués de même que les domaines d'impact. En associant des éléments graphiques aux données qualitatives, la cartographie facilitera une meilleure compréhension des interrelations entre innovations et contexte sociopolitique au Sénégal.

Cette approche permettra une compréhension approfondie du cadrage des innovations démocratiques au Sénégal. Les chercheurs utiliseront ces fonctionnalités pour synthétiser les résultats de manière claire et détaillée.

2. Groupes de discussion (Focus groups)

Les groupes de discussion constitueront une autre méthode cruciale dans la collecte de données. Cela implique plusieurs sessions réunissant des participants hétérogènes pour débattre des innovations démocratiques au Sénégal. Ces discussions permettront non seulement de recueillir des avis divers, mais aussi de stimuler des réflexions communes sur des solutions potentielles. L'interaction entre les participants enrichira le contenu de la recherche pour réaliser une cartographie des innovations démocratiques. Les groupes de discussion (Acteurs de la société civile, étudiant-es et chercheur-es, réunissant 10 à 15 personnes en raison d'une personne par région, permettront une exploration participative de thèmes spécifiques identifiés lors des entretiens individuels. Cette méthode facilite l'expression collective des expériences partagées mais aussi favorise une compréhension plus approfondie de la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal. L'interaction et la synergie font souvent ressortir des idées et des perspectives qui ne seraient pas apparues dans les entretiens individuels. De plus, recueillir des données de plusieurs personnes en même temps est souvent plus rapide et plus efficace que de réaliser de nombreux entretiens individuels. Un canevas de *focus groups* sera élaboré pour aborder ces innovations démocratiques au Sénégal.

ANNEXES 2 : GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

POLARIS Asso et la Fondation de l'innovation pour la démocratie mènent une étude sur la cartographie des innovations démocratiques au Sénégal. Ce guide d'entretien vise à recueillir des informations approfondies sur les innovations démocratiques au Sénégal. Il s'adresse aux parties prenantes clés, y compris des responsables politiques, des leaders de la société civile, des universitaires et des citoyens engagés. Les questions suivantes sont conçues pour explorer les différentes dimensions des innovations démocratiques, leurs impacts, ainsi que les défis rencontrés.

Thème 1 : Informations personnelles

- Pouvez-vous nous donner votre prénom et nom ?
- Quel âge avez-vous ?
- Sexe [à renseigner par l'enquêteur]
- Quelle est votre profession ?
- Quelle est votre région ?

Thème 2 : Connaissance des innovations démocratiques

- Comment définiriez-vous les innovations démocratiques dans le contexte sénégalais ?
- Quelles sont, selon vous, les principales innovations démocratiques récemment mises en œuvre au Sénégal ?
- Pourriez-vous identifier des initiatives clés qui ont émergé pour renforcer la démocratie au Sénégal ?
- Quelles sont les organisations ou groupes qui jouent un rôle central dans le développement de ces innovations ?

Thème 3 : Impact et efficacité

- Selon vous, quelles ont été les contributions les plus significatives de ces innovations à la démocratie sénégalaise ?
- Avez-vous des exemples concrets où une innovation a conduit à des résultats tangibles en matière de participation citoyenne ou de transparence ?
- Comment ces innovations ont-elles modifié l'engagement des citoyens dans le processus démocratique ?
- Est-ce que ces initiatives ont permis d'élargir la participation, notamment celle des groupes marginalisés (jeunes, femmes, etc.) ?

Thème 4 : Défis et limites

- Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels font face les innovations démocratiques au Sénégal ?
- Comment les acteurs impliqués dans ces initiatives s'efforcent-ils de surmonter ces obstacles ?
- Quelle est la perception générale des citoyens vis-à-vis de ces innovations ? Y a-t-il des réticences ?
- Comment les médias jouent-ils un rôle dans la diffusion ou la critique de ces innovations ?

Thème 5 : Perspectives

- Comment voyez-vous l'évolution des innovations démocratiques au Sénégal dans les prochaines années ?
- Quelles nouvelles initiatives, selon vous, devraient être explorées pour faire avancer la démocratie dans le pays ?

Thème 6 : Conclusion et recommandations

- Quelles recommandations feriez-vous aux décideurs politiques ou aux organisations de la société civile concernant le soutien et le développement des innovations démocratiques ?
- Comment peut-on mieux intégrer les citoyens dans les processus d'innovation démocratique ?

Références bibliographiques

- Addo, Peter. 2022. « Comment favoriser un usage responsable de la technologie qui préserve les démocraties ? ». *The Conversation*, 22 novembre 2022.
- Agence Française de Développement, « Les innovations démocratiques, des pratiques « à bas bruit » pour un nouvel agenda de co-développement », n°75, juin 2024.
- Ank Michels « Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? », *Revue internationale des sciences administratives*, 2011 IISA – Vol. 77 (2) : 275-296.
- Barnes, M. (1999) 'Researching public participation', *Local Government Studies*, 25 (4), 60-75.
- Biléou Sakpane-Gbati., « La démocratie à l'africaine, Dialogues pour réinventer la démocratie », *Revue internationale d'Ethique sociétale et gouvernementale*, Vol. 13, n°2, 2011.
- Blondiaux, Loïc et Bernard Manin (dir.). *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.
- Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, Le Seuil, Paris, 2008.

- Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, no 6, vol. 57, 2007, p. 764.
- Boltanski, Luc, Chiapello, Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- Bouquet, Christian. « Démocratie, « bureaucratie », théocratie : la spirale africaine ? ». *The Conversation*, 17 mars 2022.
- Commission nationale de l'information et des libertés. « Civic Tech, Données et Démos. Enjeux de données personnelles et libertés dans les relations entre démocratie, technologie et participation citoyenne ». *Cahiers IP Innovation & prospective*, Décembre (7), 2019.
- Elstub S., Escobar O., « A typology of democratic Innovations », Paper for the Political Studies Association's Annual Conference, Glasgow, 2017.
- Gourgues, G, Petit, G. Dispositifs participatifs. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.- M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui- Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation, 2022.
- Jon Elster & Arnaud Le Pillouer, *A quoi servent les élections ?*, Paris, PUF, 2013.
- Klein J.-L., Laville J.-L., Moulaert F. *L'innovation sociale*, Érès, Toulouse, , 2014.
- Laville J.-L, *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*, Le Seuil, Paris, 2016.
- Lefranc, Sandrine., « Démocratisations ». Dans « La démocratie ». Sous la direction de Daniel Mouchard, Mineur Didier, Lefranc Sandrine et Jaunait Alexandre, *Les Cahiers du Cevipof*, Novembre (36), pp. 37-55, 2003.
- Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 p.
- Maïté Juan et Mathilde Renault-Tinacci, de Chantal Bruneau et de Jean-Louis Laville, « L'association : un espace d'innovation démocratique ? Expériences et pratiques de gouvernance, de participation et d'accompagnement », *les Cahiers de l'action de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative*, publié en Mars 2019, n° 53.
- Manin, Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- Morio, C. Droit de la participation. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation, 2022.
- Mounk, Yascha., *Le peuple contre la démocratie*. Éditions de l'Observatoire, 2018.
- Pierre R., *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, Paris, 2006.
- Pateman, Carole. *Participation et théorie démocratique*. Cambridge University Press, 1970.
- Putnam R.D., *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, New York, 2000.

- Sixtine Van Outryve « Gilets jaunes (démocratie directe) », Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation, Novembre 2022.
- Smith, G., *Democratic Innovations. Designing Institutions for Citizen Participation*. Cambridge : Cambridge University Press, 2009.
- Thiébault J.-L., « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, no 3, vol. 10, p. 341-355, 2003.
- Tocqueville A., *De la démocratie en Amérique*, Garnier Flammarion, Paris de [1840], 1981.
- Van Outryve, S. Gilets jaunes (démocratie directe). In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)*. GIS Démocratie et Participation, 2022.

polaris
asso

RESTONS CONNECTÉS !

@polarisasso

